

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Rapport d'évaluation

Décembre 1997

Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'Ecole française d'Athènes, commencée en janvier 1997, entre dans le cadre d'un programme "Ecoles françaises à l'étranger : la Méditerranée".

Un groupe de travail a été constitué au sein du Comité : présidé par Pierre Toubert, il est composé de François Dagognet, Raymond Legeais, Georges Lescuyer, Chantal Mironneau, membres du Comité.

Au sein du Secrétariat général du Comité, Marie-Odile Ottenwaelter assure la coordination du programme, auquel participent Corinna Gepner, chargée de mission, et Patrick Boucheron, maître de conférences à l'ENS Fontenay - Saint-Cloud.

Raymond Legeais et **Pierre Toubert** ont assuré la responsabilité de l'évaluation de l'Ecole française d'Athènes.

Corinna Gepner en a assuré la coordination.

Ont participé à l'évaluation :

- en tant qu'experts :

Bernard Flusin , professeur à l'université Paris IV ;
Michel Jeziarski , directeur des Editions De Boeck Université ;
Denis Knoepfler , professeur à l'université de Neuchâtel ;
André Staropoli , secrétaire général du Comité national d'évaluation ;
Jean-Paul Thuillier , professeur à l'Ecole normale supérieure.

- par le biais d'auditions :

Georges Le Rider , membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Cécile Morrisson , directeur de recherche au CNRS ;
Jean-Michel Spieser , professeur à l'université Strasbourg II.

au titre du Secrétariat général :

- **Rachida Amaouche** , pour la gestion des missions ;
- **Nisa Balourd** , secrétaire.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Présentation générale | 7 |
| Les membres et les hôtes de l'Ecole | 27 |
| Les membres | 29 |
| Les anciens membres | 33 |
| Les boursiers et les hôtes de l'Ecole | 33 |
| Les activités scientifiques | 35 |
| De la préhistoire à l'époque médiévale | 37 |
| Les études néo-helléniques | 41 |
| La bibliothèque | 45 |
| Le rôle de la bibliothèque | 47 |
| Le fonctionnement de la bibliothèque | 47 |
| Les services scientifiques | 51 |
| Les services | 53 |
| L'informatisation des services | 54 |
| Le service des publications | 55 |
| La répartition des tâches au sein du service | 57 |
| La production | 57 |
| La diffusion | 58 |
| Recommandations | 60 |
| Le gouvernement et la gestion | 61 |
| Les relations internes | 63 |
| Les conseils | 64 |
| Les relations extérieures | 64 |
| Introduction à la gestion | 67 |
| La gestion du personnel | 67 |
| L'analyse financière | 69 |
| La gestion immobilière | 75 |
| Recommandations | 75 |
| Conclusions et recommandations | 77 |
| Postface : réponse du Directeur | 85 |

L'Ecole française d'Athènes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I - Le programme "Méditerranée"

L'évaluation de l'Ecole française d'Athènes s'inscrit dans un programme plus vaste, engagé par le Comité à l'automne 1996. L'objectif général du programme Méditerranée est d'évaluer l'ensemble des "écoles" et instituts français à caractère scientifique établis dans les pays du pourtour méditerranéen. Les grands établissements concernés sont :

- en Méditerranée occidentale : l'Ecole française d'Athènes (déjà évaluée en 1991), l'Ecole française de Rome (déjà évaluée en 1986) et la Casa de Velázquez à Madrid ;
- en Méditerranée orientale : l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (IFAPO) implanté à Beyrouth, Damas et Amman, l'Institut d'archéologie orientale (IFAO) du Caire et l'Institut français d'Istanbul.

Une telle évaluation en série cohérente n'a jamais été faite jusqu'à présent. Le CNE entend donc :

- assurer une meilleure visibilité de ces grands établissements, de leurs structures, modes de fonctionnement et activités scientifiques ;
- exprimer, s'il y a lieu, des recommandations destinées à promouvoir entre eux une meilleure coordination de leurs activités respectives, ainsi qu'une articulation plus satisfaisante de ces activités avec celles des centres de recherches qui existent au sein de plusieurs grandes universités françaises dans le domaine des études méditerranéennes.

Compte tenu des traditions originales et de la diversité des domaines de spécialisation couverts par chacun de ces établissements, il est apparu qu'une première phase d'évaluation devait être conduite institution par institution. Il va néanmoins de soi que si, dans cette première phase, il convenait de se garder de toute évaluation comparative, le questionnaire de base concernant chaque établissement devait se conformer à une grille relativement homogène.

Dans chaque cas, l'évaluation portera ainsi, avec les priorités et les nuances qui s'imposent, sur les points suivants :

- la structure interne de l'établissement (sources de financement, modes de gestion, organisation interne et circuits de décision, etc.) ;
- les modes de recrutement du personnel scientifique en activité dans l'établissement (cadres, membres titulaires, pensionnaires et boursiers - français et étrangers -, professeurs associés s'il y a lieu, etc.) ;
- les modalités du séjour des membres (durée, obligations statutaires) ;
- leurs conditions concrètes de retour et de réinsertion professionnelle en France (université, CNRS, autres débouchés) ;
- le statut et les problèmes spécifiques posés par la présence d'un personnel administratif et technique de statut local ;
- la conservation et la gestion des fonds documentaires (bibliothèques, archives de fouilles, photothèques, etc.) ;
- les publications ;
- la qualité des relations - contractuelles ou informelles - que chaque établissement a su nouer avec les pays d'accueil où s'exerce son activité de recherche.

II - Les conditions de l'évaluation

L'évaluation de l'Ecole française d'Athènes a commencé en janvier 1997. Un guide pour l'évaluation interne a été préparé par le secrétariat général du Comité à partir du premier questionnaire et du premier rapport d'évaluation. L'Ecole a remis au mois d'avril 1997 son dossier d'évaluation interne. Les missions d'expertise se sont déroulées au début du mois de juin 1997.

Le dossier d'évaluation interne préparé par l'EFA comportait :

- un rapport d'évaluation interne ;
- le contrat quadriennal 1996-1999 ;
- le projet de contrat quadriennal 1991-1994 ;
- les rapports annuels d'activité (1992-1995) rédigés par le directeur de l'École ;
- une documentation générale (liste des conventions, annuaire, règlement intérieur, statuts, documents sur le concours de recrutement des membres, compte rendu de la mission de M. Jacquemin à l'EFA, documents de présentation de l'École, procès-verbaux du Conseil d'administration et du Conseil scientifique) ;
- des documents sur les études néo-helléniques ;
- quelques exemplaires des publications de l'EFA ainsi que les deux CD-Rom réalisés à l'occasion du Cent cinquantième de l'École ;
- le dossier de presse et la revue de presse du Cent cinquantième ;

Dans son analyse des forces, des faiblesses et des perspectives de l'École, le directeur souligne le fait que l'EFA constitue "le plus important laboratoire de recherche en sciences humaines" dans le domaine de la Grèce et des Balkans. Bien que l'École soit, par tradition, un centre archéologique, "elle a [également] vocation à élargir le champ de ses activités à toutes les époques et à tous les domaines des sciences humaines".

Au nombre des forces de l'EFA, le directeur relève les points suivants :

- le volume et la qualité des publications ;
- la présence de l'EFA dans tous les domaines de la recherche en Grèce, de la préhistoire à l'époque contemporaine ;
- des moyens documentaires qui assurent à l'EFA une place de choix sur le plan international ;
- l'ouverture vers l'hellénisme hors de la Grèce propre (Chypre, pays balkaniques, Alexandrie) ;
- une bonne insertion dans le tissu universitaire, tant français que grec, et une étroite collaboration avec les équipes de recherche du CNRS ;
- une ouverture vers tous les champs nouveaux de la recherche archéologique ;
- un rôle d'accueil pour tous les chercheurs dans le domaine de l'Antiquité classique.

S'agissant des faiblesses, la direction relève ses difficultés en matière budgétaire et la nécessité :

- de rénover un certain nombre de ses structures ou de ses services, ce qui entraîne des investissements supplémentaires ;
- d'accélérer le rythme de ses publications ;
- d'obtenir un poste supplémentaire pour un membre moderniste.

III - Les missions de l'École

Fondée en 1846, l'École française d'Athènes a fêté son Cent cinquantième en 1996. Comme la Casa de Velázquez à Madrid ou l'École française de Rome, l'École française d'Athènes est un EPCSCP sous tutelle administrative du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est également sous tutelle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à qui le directeur adresse un rapport annuel d'activité. L'Académie exerce un contrôle sur le travail des membres, qui lui remettent un mémoire, et publie un rapport annuel sur l'École. Elle participe par un vote au classement des candidats pour le poste de directeur de l'École.

Les missions de l'EFA sont définies par le décret n° 85-1068 du 26 septembre 1985 :

Elle a pour mission fondamentale la recherche et la formation à la recherche dans toutes les disciplines se rapportant à la Grèce antique et byzantine. Elle a également vocation à s'ouvrir aux divers aspects de la civilisation du monde hellénique ancien, médiéval, moderne et contemporain.

Elle est un lieu d'échanges entre les chercheurs spécialistes de ces questions. Elle assure la diffusion de ses recherches.

Elle contribue au développement des échanges et de la collaboration scientifique entre la France et la Grèce dans les domaines qui relèvent de sa compétence. (article 2)

En dehors des membres, l'EFA accueille chaque année une cinquantaine de boursiers, ainsi que deux cents chercheurs, parmi lesquels d'anciens membres de l'Ecole.

IV - Les programmes scientifiques

Les programmes sont regroupés en quatre équipes : actuellement, deux d'entre elles travaillent sur la Grèce de l'Antiquité à Byzance, une troisième regroupe les travaux sur la période de la préhistoire jusqu'à l'Age du fer, la dernière enfin est tournée vers la Grèce moderne et contemporaine.

| Les équipes de recherche de l'EFA | |
|---|---|
| 1991-1995 | 1996-1999 |
| <p>Le monde égéen protohistorique (Jeune équipe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 6 - Chercheurs associés : 7 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 6 / autres : 1 - Sites principaux : Argos, Dikili Tash, Malia | <p>Le monde égéen, de l'âge préhistorique à l'âge du fer (Équipe d'accueil)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 4 - Chercheurs associés : 11 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 7 / CNRS : 2 / autres : 2 - Sites principaux : Argos, Dikili Tash, Malia |
| <p>Production et échanges (EA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 7 - Chercheurs associés : 22 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 11 / CNRS : 4 / autres : 7 - Sites principaux : Amathonte, Délos, Thasos | <p>L'artisanat en Grèce, de l'époque archaïque à l'époque byzantine (EA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 5 - Chercheurs associés : 31 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 19 / CNRS : 8 / autres : 4 - Sites principaux : Amathonte, Délos, Delphes, Thasos |
| <p>Organisation du paysage (EA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 3 - Chercheurs associés : 27 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 15 / CNRS : 7 / autres : 5 - Sites principaux : Amathonte, Argos, Delphes, Thasos | <p>Les espaces de la cité, de l'époque archaïque à l'époque byzantine (EA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 9 - Chercheurs associés : 34 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 21 / CNRS : 6 / autres : 7 - Sites principaux : Amathonte, Argos, Délos, Delphes, Thasos |
| <p>Grèce byzantine et moderne (EA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 2 - Chercheurs associés : 6 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 2 / CNRS : 3 / autres : 1 - Sites principaux : Amathonte, Delphes | <p>La société grecque à l'époque moderne et contemporaine (JE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs EFA : 2 - Chercheurs associés : 9 <li style="padding-left: 20px;">dont université : 6 / CNRS : 1 / autres : 2 - Sites principaux : pas de site de référence |

La comparaison avec le programme scientifique du précédent contrat quadriennal montre que trois des équipes ont changé d'intitulé et de responsable afin de mieux correspondre aux nouvelles orientations. La quatrième, «Grèce byzantine et moderne», disparaît, les programmes byzantins étant intégrés dans les équipes «Artisanat» et «Espaces de la cité». Quant aux travaux concernant la Grèce moderne et contemporaine, ils ont été développés avec la création d'une «jeune équipe» se consacrant aux études néo-helléniques, animée par un professeur associé. Ce développement des études néo-helléniques constitue clairement un axe important de la politique scientifique de l'établissement.

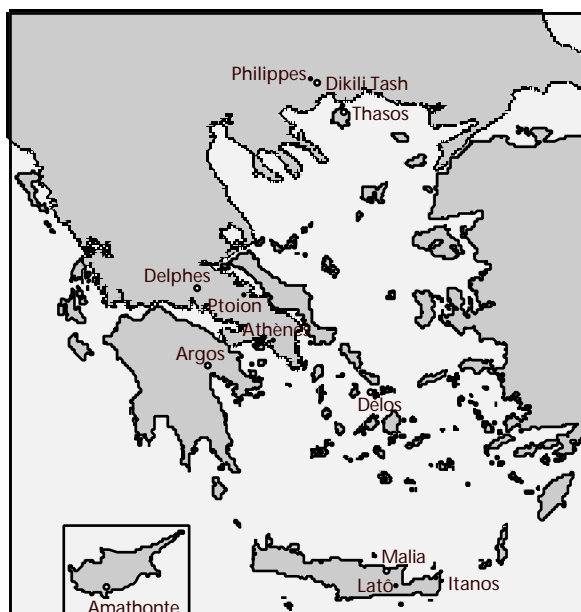
Les études sur la Grèce de l'époque archaïque et byzantine représentent l'essentiel des activités de l'École : elles absorbent la plus grande partie des crédits de recherche et mobilisent un nombre important de chercheurs.

Le nombre de chercheurs associés - universitaires en majorité, mais aussi chercheurs du CNRS - a augmenté sur tous les programmes. Dans le cas des trois équipes reconduites, 60% au moins des chercheurs sont présents depuis 1991 (100% pour l'équipe de préhistoriens). Il faudrait ajouter les visiteurs de longue durée et les chercheurs post-doctoraux susceptibles de travailler dans le cadre des programmes de l'École : entre 1991 et 1994, ils étaient une cinquantaine, tous programmes confondus.

Une quinzaine d'universités françaises sont représentées parmi les chercheurs associés. La proportion d'étrangers, variable selon les programmes, atteint au plus 30%. L'EFA entretient des relations privilégiées avec la Belgique et la Suisse. Il existe également une collaboration avec le Service archéologique grec et l'université d'Athènes pour les programmes concernant la période archaïque et byzantine ainsi que la Grèce moderne et contemporaine.

Les chercheurs post-doctoraux et les visiteurs de longue durée offrent un échantillon de nationalités plus large : une vingtaine de pays sont représentés, parmi lesquels les pays de l'Est occupent une place importante - l'Albanie notamment, plus particulièrement intéressée par la période protohistorique. La présence de nombreux ressortissants des pays de l'Est correspond à une demande de ces pays, mais aussi à une politique active de l'École : ainsi, par exemple, deux bourses d'un mois sont réservées à des Albanais et, par convention passée avec l'Institut archéologique de Moscou, un chercheur russe est reçu à l'EFA tous les deux ans (un chercheur français étant envoyé en Russie dans les mêmes conditions).

V - Les sites archéologiques



L'Ecole travaille sur sept chantiers principaux : Argos, Délos, Delphes, Dikili Tash, Malia, Thasos et Amathonte (Chypre). La législation de l'Etat grec impose à la fois des limites et des garanties à l'activité des écoles étrangères : elles sont chargées d'entreprendre des fouilles et de mener des recherches, mais il leur est également demandé de veiller à la mise en valeur et à l'entretien pour le public de ces différents chantiers, ce qui n'est pas sans poser des problèmes.

Le budget annuel global des programmes scientifiques de l'EFA est d'environ 2,3 MF, en comptant les apports du CNRS et du ministère des Affaires étrangères (non compris les salaires des techniciens).

Entre 1991 et 1995, 78% des crédits ont été absorbés par les travaux menés sur les sites traditionnels de l'Ecole. Delphes et Thasos, où ont eu lieu les opérations de fouilles les plus lourdes, ont été privilégiés, recevant en cinq ans respectivement 3,6 MF et 2,3 MF. Délos et Malia ont reçu plus d'1 MF. Délos, où les crédits ont fortement augmenté à partir de 1994, doit constituer l'un des points forts des recherches de terrain de l'Ecole dans les prochaines années. L'EFA exploite également les chantiers du Ptoion (Béotie) et d'Itanos (Crète) et finance plusieurs programmes avec le CNRS.

Hors de Grèce, l'Ecole travaille sur le site d'Alexandrie. Une tentative en Ukraine (Olbia, en 1993) n'a pas été poursuivie en raison des difficultés rencontrées sur le terrain. En revanche, à partir de 1993, l'EFA a été présente en Albanie (Sovjan) - et souhaite le rester dans la mesure où les conditions politiques s'y prêteront. Elle collabore avec Moscou dans la presqu'île de Taman (1996-1997) pour l'établissement d'une carte archéologique. Une tentative en 1997 à Pistiros, en Bulgarie, sera éventuellement suivie d'un accord de coopération si l'opération se révèle fructueuse.

Il en ressort que l'EFA affirme une double volonté :

- assurer une permanence nécessaire sur les chantiers traditionnels et reconnus, mais où il importe de marquer une présence continue (Delphes, par exemple) ;
- ne pas se limiter à ces sites, mais diversifier les actions en s'engageant sur des chantiers plus légers.

VI - Les membres et les boursiers

1 - Les membres

L'EFA dispose de 9 postes de membres. Les membres sont recrutés par concours pour une durée d'un an, trois fois renouvelable. Les modalités du concours ont changé en 1995, de façon à établir pour tous les candidats des groupes d'épreuves adaptées à leur spécialité (pré- et protohistoriens, "classiques", byzantinistes et modernistes). Une épreuve "Techniques et méthodes de l'archéologie", commune aux antiquisants, a également été créée.

| Evolution des candidatures et des admissions | | |
|---|------------------|----------------|
| | Candidats | Membres |
| 1991-1992 | 8 | 2 |
| 1992-1993 | 4 | 3 |
| 1993-1994 | 5 | 3 |
| 1994-1995 | 3 | 2 |
| 1995-1996 | 7 | 2 |
| 1996-1997 | 5 | 3 |
| 1997-1998 | 4 | 2 |

Le nombre peu élevé des candidatures s'explique par la sélection sévère qu'imposent déjà les exigences du concours. Le concours pour l'époque moderne et contemporaine est ouvert au minimum une fois tous les quatre ans : un membre moderniste a été recruté en 1991, un autre en 1995.

Les membres doivent être titulaires de l'agrégation et du DEA "ou, à titre exceptionnel, justifier de titres scientifiques jugés équivalents par la commission d'admission" (article 19). Ils soutiennent généralement leur thèse en troisième année d'École. Ces dernières années, l'EFA a adopté une certaine souplesse dans le recrutement : les membres modernistes et l'actuel membre byzantiniste ont été recrutés après leur thèse et sur programme de recherche.

Le CNE relevait en 1991 l'étroitesse du bassin de recrutement : "le recrutement actuel est presque exclusivement lié aux Ecoles normales, et, à travers elles, à des universités parisiennes et, pour ainsi dire, à certaines chaires" (p. 41). L'évolution montre une décroissance du nombre de normaliens parmi les membres : 8 normaliens pour 11 membres entre 1986 et 1990, 6 normaliens sur 15 membres entre 1991 et 1996. Les autres candidats sont issus d'universités parisiennes : aucun ne vient directement d'une université de province (cf. chapitre "Les membres et les hôtes de l'École").

Une originalité de l'EFA consiste dans sa section étrangère : 6 membres étrangers ont été recrutés depuis 1991, dont la moitié originaires de Belgique. Les candidatures étrangères sont proposées au gouvernement français par le pays d'origine. Le ministre des universités nomme les membres après consultation du Conseil scientifique. Durant leur séjour en Grèce, les membres étrangers sont payés par leur pays.

Les statuts de l'École prévoient que "sur proposition du Conseil scientifique, des membres étrangers peuvent être admis dans les mêmes conditions qu'un membre de nationalité française pour une durée d'un an, renouvelable une fois" (article 21). C'est ainsi qu'en 1996, l'École a recruté sur concours un membre de nationalité grecque, qui fera à l'École un séjour de deux ans.

On notera que les membres de l'EFA sont souvent d'anciens boursiers ou stagiaires de fouilles sur les chantiers de l'École.

| Les membres français (présents par année) | | | | | |
|--|-----------------------------------|-------------------------|------------------|--|--------------|
| | Pré- et proto-histoire | Epoque classique | Moyen-Age | Epoque moderne et contemporaine | Total |
| 1991-1992 | | 7 | 1 | 1 | 9 |
| 1992-1993 | | 8 | | 1 | 9 |
| 1993-1994 | | 8 | | 1 | 9 |
| 1994-1995 | | 6 | | 1 | 7* |
| 1995-1996 | | 8 | | 1 | 9 |
| 1996-1997 | 1 | 8 | 1 | 1 | 11* |
| 1997-1998 | 1 | 6 | 1 | 1 | 9 |

* Les deux membres de 2^{ème} année sont rentrés en France pendant un an pour être titularisés comme agrégés. Ils ont repris leur scolarité à l'EFA en septembre 1995 en qualité de membres de 3^{ème} année.

| Les membres étrangers (présents par année)* | | | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------|------------------|--|--------------|
| | Pré- et proto-histoire | Epoque classique | Moyen-Age | Epoque moderne et contemporaine | Total |
| 1991-1992 | 2 | 1 | | | 3 |
| 1992-1993 | 1 | 1 | | | 2 |
| 1993-1994 | | 2 | | | 2 |
| 1994-1995 | 1 | 3 | | | 4 |
| 1995-1996 | 1 | 2 | | | 3 |
| 1996-1997 | | 1 | 1 | | 2 |
| 1997-1998 | | 1 | 1 | | 2 |

* Pays représentés : Belgique, Brésil, Suisse.

La répartition par spécialité est le fait du hasard, tout en correspondant, semble-t-il, à la demande du "marché" puisque les membres sortants trouvent rapidement un poste (cf. infra). Sur les quinze membres recrutés entre 1991 et 1996, on compte onze "classiques", un préhistorien, un médiéviste et deux modernistes. Les proportions ne sont guère plus équilibrées chez les membres étrangers : parmi les cinq membres recrutés entre 1991 et 1996, on compte trois "classiques", un protohistorien et une médiéviste.

A l'heure actuelle, les membres sortants trouvent un poste sinon l'année de leur sortie, du moins dans les deux ans. Entre 1991 et 1995, sur 11 membres sortants, la moitié ont obtenu un poste l'année de leur sortie, les autres dans les deux ans.

L'université constitue le principal débouché (postes de maître de conférences ou de professeur). Aucun membre de l'EFA n'est entré directement au CNRS à sa sortie de l'Ecole. En revanche, deux anciens membres, dont l'un a exercé les fonctions de bibliothécaire à l'EFA pendant quatre ans, y sont entrés en 1993 et 1994. (Il y a actuellement douze anciens membres de l'EFA au CNRS, dont deux membres étrangers.) Un seul membre est à l'heure actuelle dans l'enseignement secondaire.

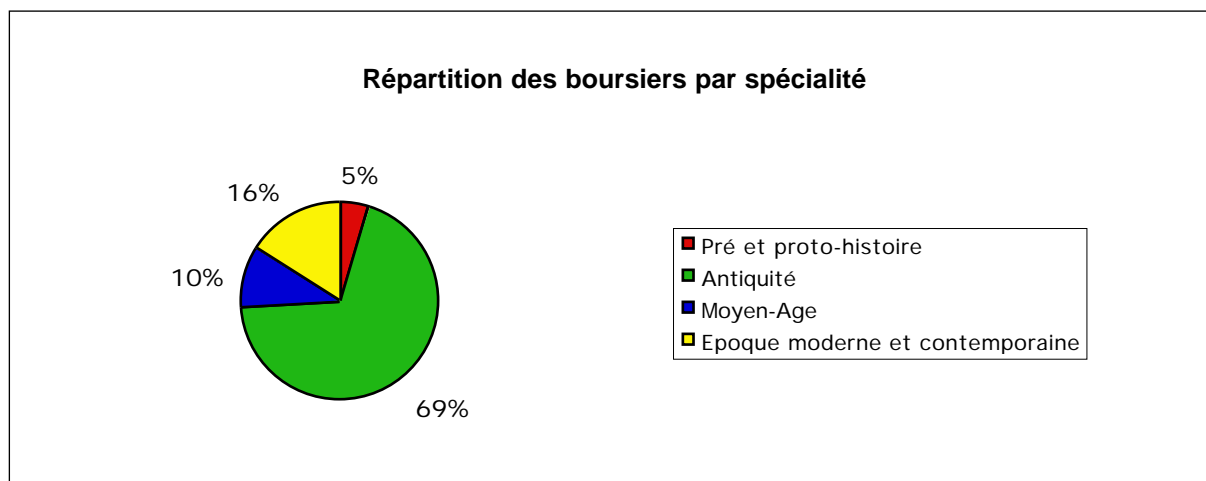
2 - Les boursiers

L'Ecole octroie des bourses à des chercheurs en cours de thèse. Elle en accueille en moyenne une cinquantaine par an.

| Evolution des candidatures | | | | |
|-----------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|
| | Candidats | Mensualités demandées | Boursiers | Mensualités obtenues |
| 1991-1992 | 24 | 24 | 24 | 24 |
| 1992-1993 | 51 | 90 | 42 | 70 |
| 1993-1994 | 55 | 105 | 42 | 75 |
| 1994-1995 | 57 | 100 | 49 | 76 |
| 1995-1996 | 57 | 76 | 55 | 64 |
| 1996-1997 | 60 | 105 | 51 | 65 |

L'EFA a accueilli depuis 1991 un nombre croissant de boursiers, pour une durée de séjour d'un à deux mois. En moyenne, 87% des demandes de bourses sont satisfaites.

Entre 1991 et 1996, sur un total de 263 boursiers, l'Ecole a reçu 12 préhistoriens, 182 «classiques», 27 médiévistes et 42 modernistes.



Si l'écrasante majorité des bourses est octroyée aux «classiques», on relèvera cependant l'effort consenti par l'École sur la période moderne et contemporaine.

Conformément à la circulaire n° 89-378 du 7 décembre 1989, «peuvent présenter une demande [de bourse] les candidats de nationalité française et, à titre exceptionnel, les candidats de nationalité étrangère».

| Répartition des boursiers par nationalité | | |
|--|-----------------|------------------|
| | Français | Etrangers |
| 1991-1992 | 10 | 14 |
| 1992-1993 | 21 | 21 |
| 1993-1994 | 22 | 20 |
| 1994-1995 | 26 | 23 |
| 1995-1996 | 27 | 28 |
| 1996-1997 | 30 | 21 |

Ce tableau montre que les boursiers étrangers sont en nombre à peu près égal aux boursiers français jusqu'en 1996. En fait, si l'on ajoute au contingent des boursiers de nationalité française les étrangers faisant leur thèse en France, on s'aperçoit que ce sont les deux tiers des bourses qui ont été distribuées à des universités françaises pendant toute la période considérée.

Si les demandes des Français sont prioritaires, l'École affirme clairement son ouverture internationale. Une vingtaine de pays sont représentés, dont les pays de l'Est (Albanie, Bulgarie, Pologne, Roumanie, Russie, Ukraine). La demande des Grecs est faible par définition (25 boursiers entre 1991-1992 et 1996-1997) puisqu'il s'agit de bourses permettant à des doctorants de venir travailler à Athènes ou en Grèce.

Les boursiers français sont majoritairement des «classiques». Les étrangers, eux aussi, s'intéressent presque exclusivement à la période classique, tandis que les Grecs demandent des bourses pour travailler sur la période byzantine ou moderne et contemporaine.

VII - La bibliothèque

| | 1991-1992 | 1995-1996 |
|--|------------------|------------------|
| Nombre total de volumes | 54 000 | 60 000 |
| dont entrées dans l'année | 977 | 1 471 |
| dont acquisitions | 586 | 654 |
| dont échanges | 234 | 290 |
| dont dons | 157 | 473 |
| Nombre total de périodiques vivants (titres) | 594 | 700 |
| Proportion des ouvrages en libre accès | 95% | 95% |
| Nombre total de lecteurs inscrits | 709 | 903* |
| Nombre de semaines d'ouverture par an | 50** | 50** |
| Nombre d'heures d'ouverture par semaine | 60 h 30*** | 60 h 30*** |
| Personnels professionnels (ETP) | 2 | 2 |
| Personnels permanents non professionnels (ETP) | 5 | 4 |
| Personnels occasionnels (ETP) | 1 | |
| Montant total des dépenses documentaires (1) | 410 000 | 500 000 |
| Total des surfaces occupées (en m2) | 822 | 822 |
| Nombre de places assises | 45 | 45 |

* Il faut rajouter à ce nombre les membres, anciens membres, personnels, hôtes et boursiers de l'EFA, qui ont accès à la bibliothèque sans disposer de carte (environ 200 personnes).

** Les membres, anciens membres, personnels, hôtes et boursiers accèdent à la bibliothèque 52 semaines par an.

*** La bibliothèque est accessible 24 h sur 24 pour les membres, anciens membres, personnels, hôtes et boursiers.

1) Acquisitions de documents et reliure.

ETP : équivalent temps plein

Entre 1991 et 1996, la bibliothèque de l'EFA a enrichi ses collections de 6000 volumes. On remarquera en particulier l'augmentation des dons : 157 en 1991-1992, 473 en 1995-1996. Le nombre de lecteurs a, lui aussi, connu une forte croissance : en cinq ans, il est passé de 709 à 903. Si l'on ajoute à ce dernier chiffre les membres, anciens membres, personnels, boursiers et hôtes de l'Ecole, c'est 1100 lecteurs environ qui sont accueillis actuellement. Dans le même temps, le total des surfaces occupées et le nombre des places assises sont restés inchangés. De ce fait, la bibliothèque a atteint la limite de ses capacités d'accueil. Des travaux d'extension des locaux viennent d'être engagés.

Jusqu'en 1994, le responsable de la bibliothèque était un ancien membre. Depuis cette date, et en accord avec l'une des recommandations formulées par le CNE dans son rapport de 1991, l'Ecole a fait appel à un conservateur d'Etat.

Le projet d'informatisation commune des douze bibliothèques archéologiques d'Athènes, évoqué lors de la première évaluation par le Comité, a réellement débuté en 1996 avec l'octroi de fonds européens.

VIII - Le service des publications

Le service des publications assure une part importante des activités de l'École. Son budget annuel moyen est de 1,5 MF, dont 50% en moyenne sont autofinancés par les ventes. Le personnel a augmenté, passant de 3 à 5 personnes. Un projet de restructuration du service figure dans le contrat quadriennal 1996-1999 et un travail de modernisation des collections est en cours actuellement.

| Les collections de l'EFA | | |
|--|-------------------------|---|
| Collection | Date de création | Nombre de titres parus (au 01/01/1997) |
| Bulletin de correspondance hellénique | 1877 | 120 |
| Tables du BCH | 1889 | 3 (Tables 1877-1886, 1887-1891, 1892-1946)* |
| Fouilles de Delphes | 1902 | 44 |
| Exploration archéologique de Délos | 1909 | 36 |
| Etudes crétoises | 1928 | 32 |
| Etudes thasiennes | 1944 | 17 |
| Etudes péloponnésiennes | 1956 | 11 |
| Etudes chypriotes | 1961 | 14 |
| Sites et monuments | 1967 | 15 |
| Suppléments du BCH | 1973 | 28 |
| Corpus des Inscriptions de Delphes | 1977 | 3 |
| Recherches franco-helléniques | 1990 | 2 |
| Etudes épigraphiques | 1992 | 3 |

* A paraître : Tables 1947-1970

Deux nouvelles collections ont été créées récemment, en 1990 et 1992, venant s'ajouter au fonds important et prestigieux des collections de l'École.

| Publications de l'EFA (1991-1996) | | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|
| Collection | Nombre de titres parus | Parution annuelle moyenne |
| BCH | 6 | 1 |
| Exploration archéologique de Délos | 1 | 0,15 |
| Etudes crétoises | 4 | 0,7 |
| Etudes thasiennes | 5 | 0,85 |
| Etudes péloponnésiennes | 3 | 0,5 |
| Etudes chypriotes | 2 | 0,33 |
| Sites et monuments | 10 | 1,7 |
| Suppléments du BCH | 9 | 1,5 |
| Corpus des Inscriptions de Delphes | 1 | 0,15 |
| Recherches franco-helléniques | 2 | 0,33 |
| Etudes épigraphiques | 3 | 0,6 |
| Divers | 10 | 1,66 |
| Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome (BEFAR) | 1 | 0,16 |
| Total | 57 | 0,73 |

Entre 1991 et 1996, l'Ecole a publié 57 titres. En dehors du Bulletin de correspondance hellénique, publié chaque année, aucune des collections de l'EFA n'a de périodicité de parution déterminée : le rythme est fonction de la rapidité des auteurs et de la complexité des dossiers et matériels à étudier.

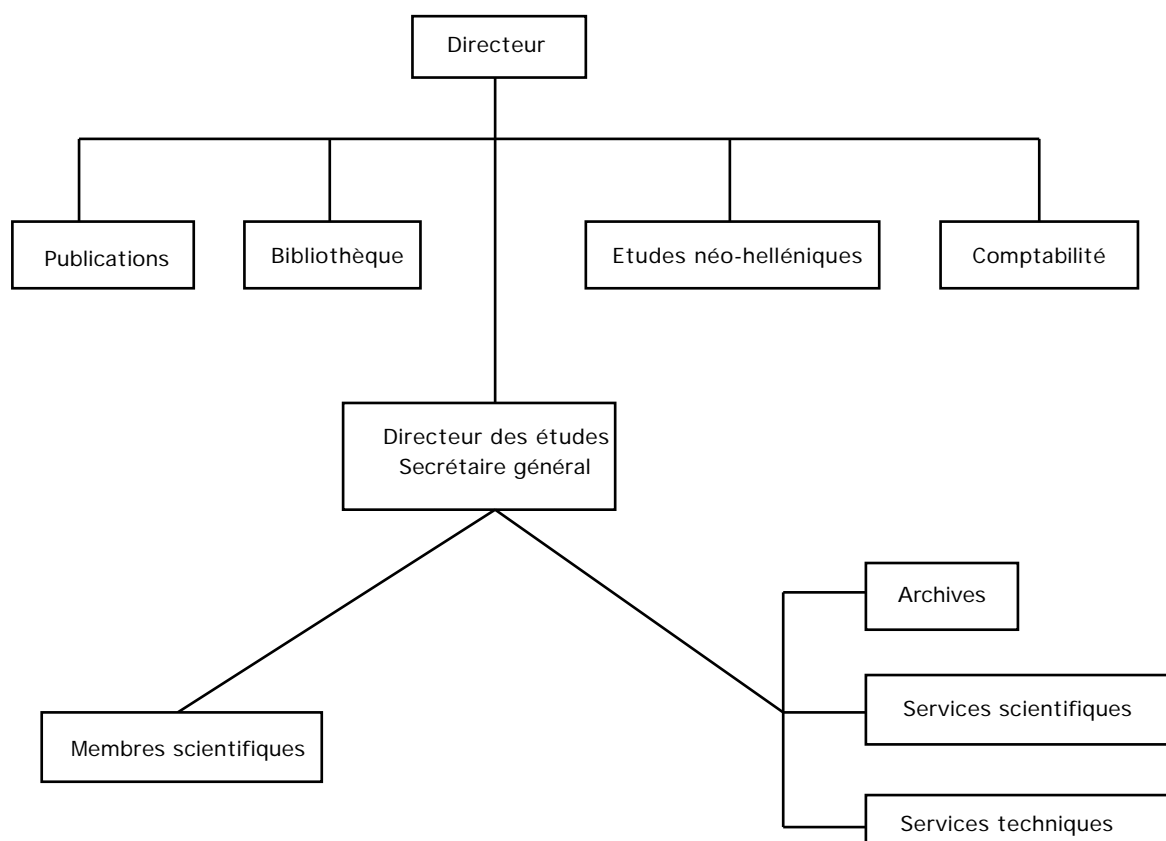
Le BCH comprend deux tomes, le second renfermant les chroniques de fouilles rédigées chaque année par l'adjoint aux publications. Pour cette raison, le second tome est tiré à 950 exemplaires (contre 850 pour le premier) et distribué plus largement en échange ou en don, en particulier aux Ephories des Antiquités, aux musées et universités grecs.

Les guides de la collection Sites et Monuments sont tirés à 2000 exemplaires dans leur version française et à 1000 exemplaires dans la version grecque.

Une collaboration établie par la direction entre l'EFA et le Mécénat technologique EDF a donné lieu à la publication d'un guide de Marmaria (le sanctuaire d'Athéna à Delphes). Cet ouvrage a bénéficié, d'un côté de l'apport scientifique de deux spécialistes du site de Delphes, de l'autre de l'avance technologique d'EDF en matière d'images de synthèse. Le résultat est un guide destiné à un large public, illustré de reconstitutions des monuments antiques intégrés dans les paysages réels, sorties des ordinateurs d'EDF, de la Maison de l'archéologie de Bordeaux et de l'Ecole d'architecture de Nancy.

IX - L'organisation

Organigramme en 1997



Une comparaison entre l'organigramme ci-dessus et celui figurant dans le premier rapport du CNE fait apparaître deux points. Tout d'abord, les fonctions du secrétaire général ont été plus clairement définies. Depuis 1993, il est à la tête de tous les services scientifiques et techniques de l'École dont il assure la coordination. Dans la mesure où cette tâche requiert des compétences en archéologie, l'École tend à recruter d'anciens membres pour assurer cette fonction. Conformément aux statuts de 1985, le secrétaire général est également directeur des études et doit participer de ce fait à l'encadrement des membres et des boursiers dans son domaine de spécialité, ainsi qu'à l'élaboration des chroniques de fouilles du BCH.

Second point notable : la présence à l'École, sous l'autorité du directeur, d'un responsable des études néo-helléniques, professeur associé à temps partiel, détaché à l'EFA par l'École des hautes études en sciences sociales.

X - Les personnels**Le personnel métropolitain (1996-1997)**

L'Ecole dispose de 21 postes métropolitains, en comptant les 9 postes de membres.

| Employeur | Type d'emplois | Catégories d'emplois | | | Total |
|------------------------------------|----------------|----------------------|----------|----------|-----------|
| | | A | B | C | |
| État | Statutaires | 18 | 3 | - | 21 |
| Établissement (ressources propres) | | - | - | - | - |
| Grands organismes (CNRS...) | | - | - | - | - |
| Total | | 18 | 3 | - | 21 |

| Répartition par fonction | | | | |
|---------------------------------|-----------|----------|----------|-----------|
| | A | B | C | Total |
| Administration générale | 3 | - | - | 3 |
| Gestion financière et comptable | 1 | 1 | - | 2 |
| Documentation | 1 | 1 | - | 2 |
| Logistique immobilière | 1 | - | - | 1 |
| Informatique | 1 | - | - | 1 |
| Résidence / Recherche | 11 | - | - | 11 |
| Prestations de service | - | 1 | - | 1 |
| Total | 18 | 3 | - | 21 |

Le personnel de statut local

L'EFA dispose également de 39 postes locaux.

| Répartition par fonction | | | | |
|---|------------|-------------|-----------|-----------|
| | A | B | C | Total |
| Administration générale | - | 2,5 | - | 2,5 |
| Gestion financière et comptable | - | 1 | - | 1 |
| Documentation | 1 | 8 | 2 | 11 |
| Logistique immobilière | 3,5 | - | - | 3,5 |
| Service intérieur, entretien, gardiennage | - | - | 19 | 19 |
| Prestations de service | 1 | 1 | - | 2 |
| Total | 5,5 | 12,5 | 21 | 39 |

Répartition et évolution des postes de l'EFA (1991-1995)

| | Postes métropolitains | Postes locaux | Total | Gains | Pertes |
|----------------------------------|------------------------------|----------------------|--------------|--------------|---------------|
| Direction | 1 | 1 | 2 | | |
| Secrétaire général | 1 | 1,5 | 2,5 | 0,5 (1991) | |
| Bibliothèque | 2 | 5 | 7 | | 0,5 (1994)* |
| Publications | 1 | 2 | 3 | | |
| Comptabilité | 2 | 0,5 | 2,5 | | |
| Professeur associé (PAST) | 1 | | 1 | 1 (1995) | |
| Membres scientifiques | 9 | | 9 | | |
| Archives | | 5 | 5 | | |
| Architectes | 1 | 3 | 4 | | |
| Dessinateurs | | 2 | 2 | | |
| Informaticiens | 2 | | 2 | 1 (1994) | |
| Restaurateurs | | 1 | 1 | | 0,5 (1994)* |
| Photographes | 1 | 1 | 2 | 1 (1991) | |
| Contremaître | | 1 | 1 | | |
| Intendante | | 1 | 1 | | |
| Personnel d'entretien | | 9 | 9 | | |
| Standardiste - concierge | | 2 | 2 | | |
| Factotums | | 2 | 2 | 1 (1993) | |
| Jardiniers | | 2 | 2 | | |
| Total | 21 | 39 | 60 | 4,5 | 1 |

* Un poste d'ingénieur d'études, affecté à la bibliothèque et à la restauration, a été reconverti en poste d'informaticien.

L'évolution des postes métropolitains montre que l'École s'est attachée à professionnaliser certaines tâches : un poste d'ingénieur d'études, partagé entre la bibliothèque et la gestion administrative de la restauration, a été redéfini et donné par concours à un informaticien en 1994 ; le bibliothécaire, ancien membre de l'EFA, a été remplacé la même année par un conservateur d'Etat, détaché à l'École. Par ailleurs, l'École a obtenu en 1995 la mise à disposition d'un poste de PAST, chargé des études néo-helléniques.

En ce qui concerne les postes locaux, trois postes techniques ont été créés en 1991. Quant au poste de restaurateur, partagé auparavant entre plusieurs intervenants, il a été redéfini et pourvu par concours en 1995.

XI - Les locaux**Les surfaces (en m²)**

| | |
|--|--------------|
| Total des surfaces non bâties | 6 482 |
| Total des surfaces bâties | 2 173 |
| Surfaces bâties en m² utiles | |
| Direction et locaux de réception | 176 |
| Services administratifs | 316,50 |
| Enseignement et recherche | 212 |
| Services techniques | 564 |
| Lingerie buanderie | 176 |
| Bibliothèque | 782 |
| Publications | 115 |
| Chambres | 534 |
| Restauration | 77 |
| Logements de fonction | 453 |
| Autres | |
| Salle de conférence | 169 |
| Central téléphonique - musée | 82,5 |
| Total | 3 657 |

Outre ses locaux d'Athènes, l'EFA possède des maisons de fouille sur les sites dont elle a la responsabilité. Ces dernières occupent globalement une surface égale aux deux tiers de celle des bâtiments d'Athènes.

Des travaux de rénovation ont permis, entre autres, d'installer les bureaux du service des publications. A partir de 1994, une partie des crédits a été consacrée aux maisons de fouille. L'Ecole met actuellement en œuvre un programme de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque, et juge également nécessaires une rationalisation et une redéfinition des espaces dans ses locaux d'Athènes, ainsi qu'une modernisation des maisons de fouilles.

XII - Éléments financiers

Répartition des recettes et des dépenses par origine et section (en francs)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Recettes de subvention | 21 364 546 | 22 522 279 | 23 658 925 | 23 401 930 |
| Ressources propres | 1 654 960 | 1 504 945 | 2 979 551 | 2 206 560 |
| dont prestations internes | -226 918 | -253 709 | 833 872 | |
| Total recettes | 23 019 506 | 24 027 224 | 26 638 476 | 25 608 490 |
| Total recettes de fonctionnement | 21 364 506 | 22 190 224 | 24 661 326 | 24 127 640 |
| Total recettes d'équipement | 1 655 000 | 1 837 000 | 1 977 150 | 1 480 850 |
| Total recettes | 23 019 506 | 24 027 224 | 26 638 476 | 25 608 490 |
| Total dépenses de fonctionnement | 20 348 909 | 21 044 250 | 23 811 152 | 24 791 069 |
| Total dépenses d'équipement | 1 726 057 | 1 613 186 | 2 586 587 | 3 053 184 |
| Total dépenses | 22 074 966 | 22 657 436 | 26 397 739 | 27 844 253 |
| Résultat net | 944 540 | 1 369 788 | 240 737 | -2 235 763 |

*Budget primitif et décision modificative n°1

Trésorerie

1 - Affectation du résultat aux comptes de réserves : voir résultat net

2 - Réserves disponibles (évolution sur 4 ans)

1994 = 7 781 245

1995 = 9 404 741

1996 = 9 645 480

1997 = 7 409 717

Différence en pourcentage (1994=100%): -4,78%

3 - Gestion de la trésorerie

Bénéfices sur placements :

1994 = 439 920

1995 = 619 566

1996 = 332 488

1997 = 250 511 (provisoire)

Pour mémoire :

Total (1992-1997) = 2 089 156 (28,20 % fonds de roulement restant)

**Répartition des recettes et des dépenses par origine et par section de 1994 à 1997
(en francs)**

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Subventions de fonctionnement | 21 364 546 | 22 522 279 | 23 658 925 | 23 401 930 |
| Subventions d'équipement | 1 655 000 | 1 837 000 | 1 977 150 | 1 480 850 |
| Ressources propres | 1 654 960 | 1 504 945 | 2 979 551 | 2 206 560 |
| Dépenses de fonctionnement | 20 348 909 | 21 044 250 | 23 811 152 | 24 791 069 |
| Dépenses d'équipement | 1 726 057 | 1 613 186 | 2 586 587 | 3 053 184 |

*Budget primitif et décision modificative n°1.

**Répartition des recettes et des dépenses par origine et par section de 1994 à 1997
(en base 100)**

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Subventions de fonctionnement | 100 | 104,95 | 110,00 | 111,22 |
| Subventions d'équipement | 100 | 111,00 | 119,47 | 89,48 |
| Ressources propres | 100 | 90,94 | 180,04 | 133,33 |
| Dépenses de fonctionnement | 100 | 103,42 | 117,01 | 121,83 |
| Dépenses d'équipement | 100 | 93,46 | 149,86 | 176,89 |

*Budget primitif et décision modificative n°1.

Etat des recettes 1994-1997 (en francs)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Ressources affectées | 439 546 | 443 279 | 1 396 774 | 1 021 080 |
| Subventions de rémunération | 14 495 000 | 15 367 000 | 15 695 000 | 15 890 000 |
| Subventions de fonctionnement | 4 775 000 | 4 875 000 | 4 750 000 | 5 300 000 |
| Produits financiers | 449 386 | 634 038 | 332 488 | 292 000 |
| Ventes | 1 205 574 | 827 275 | 1 653 190 | 1 848 560 |
| Subventions d'équipement (maintenance) | 1 610 000 | 1 814 500 | 1 817 150 | 1 480 850 |

*Mise à jour au 01/10/97

Etat des recettes 1994-1997 (en base 100)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Ressources affectées | 100 | 100,85 | 193,79 | 232,3 |
| Subventions de rémunération | 100 | 106,02 | 108,28 | 109,62 |
| Subventions de fonctionnement | 100 | 102,09 | 99,48 | 110,99 |
| Produits financiers | 100 | 141,09 | 73,99 | 64,98 |
| Ventes | 100 | 68,62 | 137,13 | 153,33 |
| Subventions d'équipement (maintenance) | 100 | 112,70 | 112,87 | 91,98 |

*Budget primitif et décision modificative n°1.

Etat des dépenses 1994-1997 (en francs)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997*** |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Infrastructures | 1 372 004 | 1 437 116 | 1 641 476 | 1 878 959 |
| Autres charges | 208 553 | 207 081 | 242 101 | 541 549* |
| Activités scientifiques | 3 969 187 | 4 726 719 | 5 985 137** | 5 850 047 |
| Personnel métropolitain | 8 518 262 | 8 476 944 | 9 143 042 | 9 718 485 |
| Personnel local | 5 840 897 | 5 569 510 | 6 119 069 | 6 246 255 |
| Bourses | 386 430 | 482 620 | 359 688**** | 475 618 |

*Gestion Internet

**Cent cinquantième de l'École française d'Athènes

***Budget primitif et décision modificative n°1

**** Reports de bourses sur l'exercice suivant

Etat des dépenses 1994-1997 (en base 100)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997*** |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Infrastructures | 100 | 104,75 | 119,64 | 136,95 |
| Autres charges | 100 | 99,29 | 116,09 | 259,67* |
| Activités scientifiques | 100 | 119,09 | 150,79** | 147,39 |
| Personnel métropolitain | 100 | 99,51 | 107,33 | 114,09 |
| Personnel local | 100 | 95,35 | 104,76 | 106,94 |
| Bourses | 100 | 124,89 | 93,08 | 123,08 |

*Gestion Internet

**Cent cinquantième de l'École française d'Athènes

***Budget primitif et décision modificative n°1

L'Ecole française d'Athènes

LES MEMBRES ET LES HÔTES DE L'ÉCOLE

Par membres de l'École, on entend généralement les lauréats du concours d'admission, qui séjournent à Athènes, touchent un traitement et sont soumis à un certain nombre d'obligations statutaires. Ce groupe joue effectivement un rôle essentiel dans l'institution, qui semble de prime abord n'exister que pour eux et par eux.

Toutefois, cette définition étroite ne rend pas compte de ce que signifie, pour un archéologue ou un historien, de l'Antiquité notamment, la simple appartenance à la communauté scientifique des anciens "Athéniens". Elle risque surtout de laisser dans l'ombre le fait qu'une part très importante de l'activité scientifique, qu'il s'agisse des recherches en bibliothèque, des publications ou même des fouilles et des enquêtes sur le terrain, est due à d'anciens membres : en règle générale, le séjour en Grèce de l'Athénien dure quatre ans, mais sa carrière d'Athénien est bien plus longue.

On ne saurait assez insister sur ce point car l'EFA est une école dont on ne sort jamais tout à fait. Ce n'est pas seulement un centre de formation pour un tout petit nombre de futurs professeurs d'université, c'est un institut de recherche qui réunit des personnes d'âge et de statut très divers : membres et anciens membres, professeurs et étudiants, académiciens et stagiaires, Français et étrangers...

I - Les membres

S'ils ont perdu au fil des dernières décennies quelques-uns des privilèges dont ils eurent, pendant plus d'un siècle, l'exclusivité pour ainsi dire absolue (ainsi, le droit de travailler sur les chantiers de l'École ou même seulement dans la bibliothèque), leur position reste centrale puisque ce sont eux qui peuvent tirer le meilleur parti des ressources matérielles de l'École (crédits de fouille, bibliothèque, publications...).

D'autre part, et surtout, c'est de la qualité de leur formation, de leurs capacités et de leur curiosité scientifique, que dépendent, à moyen terme, l'orientation, la production, la notoriété - en un mot, l'avenir de l'École. On s'interrogera donc sur les filières de formation, sur l'éventail des orientations désormais offertes par l'École, sur la valeur du concours et sur les exigences imposées aux membres pendant leur séjour en Grèce.

1 - Les filières de formation

Comme le montrent les statistiques des dernières années (cf. chapitre "Présentation générale"), l'EFA n'est plus la chasse gardée de l'École normale supérieure. Cela doit sans doute être tenu pour un progrès, même si le passage quasi obligé par l'ENS pouvait - à tort ou à raison - être regardé comme une garantie : celle que le candidat possédait un bagage culturel et une aptitude à la réflexion - sinon toujours à la recherche - d'un niveau suffisant pour assumer les tâches immédiates et futures d'un "Athénien". Il paraît heureux que l'on puisse aujourd'hui affronter, et réussir, le concours d'Athènes sans être passé par cette porte étroite, simplement sur la base de l'agrégation, ou du doctorat.

Il est plus surprenant de constater que cette relative diversification des filières n'a pas, jusqu'ici, remis en question le centralisme parisien, déjà noté dans le précédent rapport du CNE. Il semble, en effet, qu'aucun des membres de ces dernières années n'ait pu envisager de se présenter au concours sans avoir complété sa formation à Paris.

Cela est compréhensible dans la mesure où seule la capitale semble pouvoir offrir aux non-normaliens un éventail de cours spécialisés dans le domaine des sciences de l'Antiquité : l'enseignement dispensé par l'École pratique des hautes études, notamment, n'a pas d'équivalent, même à l'étranger. On s'étonnera néanmoins que de grandes et prestigieuses universités, à Lyon,

Bordeaux, Strasbourg, Lille, etc., où œuvrent d'anciens "Athéniens" et qui disposent d'une bonne bibliothèque, voire d'un centre de recherche sur l'Antiquité, ne parviennent pas à former des candidats à l'EFA.

Pour la première fois en 1996, l'École a recruté pour deux ans, par le concours commun, un membre de nationalité grecque. Il serait fâcheux pour l'image de l'École auprès de la Grèce que ce chercheur ne bénéficie pas du même nombre d'années à l'EFA que les autres membres.

2 - Les orientations de l'École

L'élargissement des époques

Jusqu'à une date récente, l'École n'offrait de postes qu'à des spécialistes de l'Antiquité au sens large, c'est-à-dire du monde méditerranéen ancien, depuis l'époque préhistorique jusqu'au Moyen-Age compris, en insistant sur les périodes où la civilisation grecque offre les traits les plus originaux et les plus brillants : c'est ainsi que se côtoient depuis fort longtemps des protohistoriens intéressés par le monde minoen et mycénien du II^e millénaire avant J.-C., des "classiques" travaillant dans tel domaine de l'archéologie ou de l'histoire gréco-romaines et des byzantinistes étudiant les textes et / ou les monuments de l'Empire romain d'Orient jusqu'à la chute de Constantinople.

En dépit de son ampleur et de sa diversité, le champ traditionnel offert aux investigations des membres de l'École présente une réelle unité, au point de vue des méthodes, des instruments de travail et de la documentation, essentiellement de nature archéologique. Car l'archéologie est bien ce qui unit - ou unissait - tous les membres de l'EFA, même si le terme lui-même a été gommé de l'appellation officielle de l'institution (le décret du 8 janvier 1928 donnait, en effet, à l'École, le nom officiel d'École française d'archéologie d'Athènes).

En offrant désormais la possibilité à des modernistes d'occuper un poste, on a fait preuve d'audace et d'esprit d'ouverture. Dans la mesure où l'École n'a aucunement l'intention de porter atteinte à sa vocation archéologique et à ses lourdes responsabilités en ce domaine, on ne peut qu'encourager cet élargissement aux études néo-helléniques.

Elles favorisent, en effet, l'interdisciplinarité : le contact des antiquisants avec les modernistes peut incontestablement être source d'enrichissement réciproque. De plus, elles ouvrent l'École à la Grèce moderne et contemporaine, ce qui répond au souhait des partenaires grecs de l'EFA, universitaires et chercheurs notamment.

L'élargissement des disciplines

Notre conception française de l'étude de l'Antiquité allie, de façon globale, littérature, histoire, histoire des sciences et des techniques, épigraphie et archéologie : c'est, par exemple, le type de formation mise en œuvre à l'École normale supérieure, où sont formés une grande partie des futurs "Athéniens", même si l'ENS n'a plus de monopole en ce domaine. La direction de l'EFA exige des candidats qu'ils possèdent une "culture générale dans toutes les disciplines de l'Antiquité". On doit, en tout cas, attendre des futurs "Athéniens" qu'ils ne soient pas seulement des archéologues purs, mais que leurs recherches débouchent en dernier ressort sur des conclusions historiques, faisant ainsi progresser notre connaissance de la société tout entière.

La nécessité d'une culture générale est dictée également par la carrière universitaire. Les membres de l'École française deviendront, pour la plupart d'entre eux, enseignants-chercheurs, certains dans des universités de taille moyenne. Il est clair, dès lors, qu'ils ne pourront enseigner dans leur seul domaine de spécialité et qu'ils doivent avoir un bon niveau généraliste.

C'est à cette seule condition qu'ils trouveront facilement un poste à la sortie de l'École, étant donné les fluctuations des postes entre littérature, histoire et archéologie, à l'intérieur du domaine de l'Antiquité grecque. Actuellement, les postes de maîtres de conférences sont plus nombreux en histoire ancienne qu'en archéologie ou en langue grecque ancienne : il est donc nécessaire que l'EFA puisse accueillir davantage d'agrégés d'histoire (sur les treize membres agrégés recrutés entre 1991 et 1996, quatre ont une agrégation d'histoire), à condition qu'ils aient une bonne connaissance du grec ancien, ce qui devient de plus en plus rare.

Un dernier élément va dans le même sens. Comme l'écrit la direction dans son dossier d'évaluation interne, jusqu'à présent, les membres de l'École ont souvent pu "faire coïncider leurs travaux de thèse et un dossier de publication des travaux de l'EFA". Mais "l'avenir est moins clair, dans la mesure où les publications de l'EFA pouvant donner lieu à des sujets de thèse se raréfient". Dans ces conditions, il faudra nécessairement privilégier des sujets plus historiques qu'archéologiques, même si les sujets de thèse ont, aujourd'hui déjà, une "réelle dimension historique".

L'École française d'Athènes apparaît depuis toujours comme un institut voué à l'archéologie, bien plus que l'École française de Rome, par exemple. Il ne s'agit pas de modifier radicalement cette situation, ne serait-ce qu'en raison des responsabilités, parfois séculaires, confiées à l'École par le gouvernement grec sur des sites majeurs. Néanmoins se manifeste depuis quelque temps une ouverture plus accentuée vers l'histoire. Le précédent rapport du Comité traduisait ce souci à travers deux de ses recommandations et l'actuel directeur n'est pas opposé à cette tendance. L'ensemble des raisons indiquées plus haut doivent conforter ce mouvement.

Si l'on veut favoriser le recrutement de membres historiens, qui n'ont pas de formation archéologique poussée, il n'est pas question de leur confier la responsabilité d'un champ de fouilles. En revanche, il est bon que tous les membres participent à des activités sur les chantiers de l'École. D'une part, cela relève des travaux collectifs que doivent accomplir tous les "Athéniens", et, comme à la bibliothèque, il y a sur tous les sites des tâches - classement ou inventaire, par exemple - auxquelles même des "amateurs" peuvent collaborer. D'autre part, la formation de ces chercheurs s'en trouverait enrichie : le contact direct avec les réalités antiques, même les plus modestes, permet une meilleure approche de ces sociétés.

Il y a déjà eu - et c'est aussi le cas actuellement - des membres ayant un profil historique, ou même philologique, plus qu'archéologique. Pour l'École, justement soucieuse de diversifier son approche du passé hellénique, il pourrait être profitable d'étendre parfois le recrutement à des spécialistes de la philosophie ou de la littérature antique, par exemple, dont le séjour athénien pourrait être plus court que celui des archéologues. C'est l'occasion de rappeler, comme le souligne d'ailleurs la direction elle-même, que tous les enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine de l'Antiquité grecque devraient avoir fait un séjour plus ou moins long en Grèce, qu'ils soient littéraires, philologues ou historiens. Toutes les expériences montrent que le bénéfice d'un tel séjour, au contact des vestiges archéologiques et des réalités modernes du pays, est irremplaçable et vient heureusement compléter les recherches livresques.

3 - Le concours

Le concours d'admission à l'École, récemment réformé (cf. "Présentation générale"), paraît, dans l'ensemble, fonctionner de manière très satisfaisante. Le nombre de candidats a toujours été faible par rapport au nombre de postes mis au concours : il faut en effet tenir compte de l'effort considérable que représente la préparation et, surtout, du haut degré de spécialisation que requiert le concours - sans parler de l'exigence préalable du DEA, voire de la thèse, ainsi que des stages de fouilles.

Le jury s'efforce de prendre en compte aussi bien les travaux antérieurs et les projets des candidats, que leurs prestations dans les diverses épreuves. L'échec au concours ne signifie pas, du reste, que le candidat soit définitivement écarté : nombreux sont les exemples d'une admission survenue après une première tentative infructueuse.

Le système actuel observe un bon équilibre entre les épreuves théoriques et pratiques. On peut toutefois se demander si l'épreuve de traduction et de commentaire d'un texte anglais (ou allemand), imposée aux préhistoriens en lieu et place de l'épreuve de grec ancien, se justifie tout à fait : les "classiques", eux aussi, devraient avoir une connaissance minimale de l'anglais scientifique, comme de l'allemand et, évidemment, du grec moderne, condition indispensable au développement des relations avec les partenaires grecs.

La perspective éventuelle d'un recrutement plus important de membres historiens ne doit pas conduire à réserver un poste à des non-archéologues. La direction estime, à juste titre, qu'"il faut faire jouer la concurrence à l'intérieur d'un concours qui n'exclut ni les historiens, ni les littéraires, mais qui exige [...] une culture générale dans toutes les disciplines de l'Antiquité". Or, la réforme du concours a introduit, pour tous les antiquisants, une épreuve dite "Techniques et méthodes de l'archéologie". Faut-il en dispenser les historiens ?

En réalité, cette épreuve a été conçue aussi comme une épreuve de culture générale, et, à ce titre et pour les raisons exposées, elle doit, et peut, être affrontée par tous les candidats, historiens ou archéologues. D'ailleurs, les membres actuels, quelle que soit leur spécialité, sont unanimes à reconnaître le bien-fondé de cette épreuve pour tous les antiquisants. En revanche, si l'épreuve devenait plus technique - mais tel n'est pas le souhait de l'actuel directeur - il faudrait peut-être prévoir alors un système d'options.

4 - Les obligations des membres

Les obligations des membres durant leur séjour à l'École sont les suivantes :

Ils sont tenus d'une part, de participer aux travaux collectifs de l'École et, d'autre part, de poursuivre des travaux personnels.

Les membres de deuxième et de troisième années doivent [...] adresser à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire traitant d'un aspect de leur recherche. (art. 20)

Le second mémoire a été supprimé en 1993, d'un commun accord avec l'Académie.

Ce mémoire donne lieu à l'établissement d'un rapport circonstancié, confié à un membre de la commission Athènes-Rome de l'Académie. Ce rapport est lui-même intégré dans le rapport de synthèse publié dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI), contribuant ainsi à faire connaître les travaux des membres.

Dans la pratique, les "travaux personnels" consistent la plupart du temps à préparer la thèse. De ce fait, le mémoire est très souvent une partie de la thèse, même si l'École incite vivement les membres à faire un travail sur un sujet différent.

Le partage de l'activité ne paraît pas poser de problème insurmontable. De fait, il peut sembler avantageux à tous égards d'alterner, selon les possibilités et les saisons, la recherche individuelle en chambre, dans les musées et sur le terrain, et le travail d'équipe sur un chantier de fouilles.

Plus d'un membre actuel participe en outre à des entreprises, sans doute marginales, mais qui peuvent présenter un intérêt scientifique et humain de tout premier ordre : ainsi une fouille de l'éphorie grecque ou d'une autre école étrangère (belge, suisse), une mission de reconnaissance hors de Grèce (Albanie, Bulgarie). Plusieurs collaborent à la préparation d'un colloque international dans leur spécialité.

L'une des questions débattues est de savoir s'il conviendrait d'exiger une participation accrue des membres aux tâches d'intérêt général. Dès à présent, ils sont sollicités par le bibliothécaire pour le récolement annuel des collections, ou pour des travaux de classement

d'archives, qui requièrent des compétences scientifiques : c'est ainsi que les membres épigraphistes classent la très importante collection d'estampages (6000 documents) pour en faciliter l'accès.

Une récente tentative pour faire collaborer les membres à la rédaction de la Chronique des fouilles du Bulletin de correspondance hellénique, en raison du surcroît de travail occasionné à l'adjoint aux publications par la préparation du Cent cinquantième de l'École, n'a en revanche pas remporté le succès escompté. Il est vrai que la tâche demandait un travail de préparation et de suivi considérable qu'il n'a pas toujours été possible d'assurer en la circonstance.

A l'occasion du Cent cinquantième, l'École a confié aux membres diverses tâches : encadrement de groupes, organisation de visites sur les sites, participation à diverses tâches matérielles. Il serait sans doute intéressant de leur confier plus souvent des responsabilités en matière de "relations publiques" (visites guidées, conférences, leçons, voire participation à la rédaction des guides de site publiés par l'École).

De manière plus générale, les liens des membres avec leur environnement grec, jugés insuffisants par le précédent rapport du CNE, semblent s'être sensiblement améliorés. Les exemples sont nombreux : participation à des séminaires d'archéologie de l'université d'Athènes, collaborations avec les éphories de Béotie et des Cyclades, etc.

II - Les anciens membres

On a déjà souligné le rôle important des anciens membres dans la vie de l'École. Une grande part du travail scientifique se fait par les soins de ces professionnels de l'archéologie - le plus souvent classique -, de l'histoire ancienne et du grec ancien, qui se répartissent globalement en trois catégories : les enseignants actifs (titulaires ou non d'une chaire universitaire), les professeurs émérites et les chercheurs au CNRS. Un nombre notable d'entre eux occupe des positions éminentes dans le monde académique français et, plus largement, francophone. L'Institut de France en compte, à lui seul, une dizaine parmi ses membres ordinaires. Ils siègent tous dans la commission Athènes-Rome.

Si tous ne reviennent pas régulièrement en mission à Athènes, rares sont ceux qui ne continuent pas, d'une façon ou d'une autre, à travailler dans les domaines où ils ont commencé leur carrière athénienne. Peut-être leur compétence n'est-elle pas toujours suffisamment exploitée, ni leur bonne volonté sollicitée. Il y aurait lieu, en tout cas, de faciliter autant que possible le retour en Grèce de ceux qui, ayant peu de loisirs ou de moyens, voudraient pouvoir achever sans trop tarder l'étude des dossiers qui leur ont été confiés par l'École. Cela pose une question de financement puisque rien ne semble prévu à cet égard dans les statuts.

On saluera, par ailleurs, les efforts faits par la direction actuelle pour informer régulièrement les anciens membres, français et étrangers, sur les activités de l'École, par le biais de la Lettre de l'École française d'Athènes qui paraît tous les semestres.

III - Les boursiers et les hôtes de l'École

Le nombre de jeunes chercheurs bénéficiant d'une bourse de l'École est allé en s'accroissant fortement ces dernières années (cf. "Présentation générale"), ce qui permet à beaucoup d'archéologues en voie de formation d'élaborer leur thèse dans les meilleures conditions. C'est aussi une façon d'élargir et de diversifier le bassin de recrutement des futurs membres.

Par ailleurs, l'institution profite à de nombreux étrangers, qui s'attachent ainsi à l'École et peuvent se révéler un jour des partenaires précieux dans leur pays d'origine. Tous sont, en effet, extrêmement positifs dans leur jugement sur l'accueil qui leur est fait à l'École.

Outre les anciens membres, les boursiers et les stagiaires de fouille, l'École accueille des chercheurs français et étrangers qui souhaitent séjourner en Grèce pour y conduire une étude exigeant l'examen de monuments ou d'archives ainsi que le recours à une bibliothèque spécialisée. Ils font à l'École des séjours d'un mois en moyenne. Depuis une dizaine d'années, cette politique d'accueil a été favorisée en fonction des moyens disponibles.

L'Ecole française d'Athènes

LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Ce chapitre a pour objet l'étude des activités scientifiques que mène l'Ecole dans le cadre de ses programmes de recherche (cf. "Présentation générale"). Dans la mesure où les travaux concernant la période de la préhistoire à l'Antiquité ont toujours constitué l'essentiel des activités de l'EFA ainsi qu'un pôle d'excellence reconnu, il a paru judicieux de mettre plutôt l'accent sur des secteurs plus modestes, et parfois plus récents, des activités de l'Ecole. C'est ainsi que l'analyse portera plus longuement sur les travaux concernant l'époque byzantine ainsi que sur le programme moderne et contemporain.

I - De la préhistoire à l'époque médiévale

1 - Les études de la préhistoire à l'Antiquité

L'existence de trois programmes scientifiques, liés aux exigences des contrats quadriennaux, permet d'éviter une trop grande dispersion des recherches et les thèmes choisis correspondent à des questions importantes. Les trois équipes font porter leurs efforts sur le monde égéen protohistorique, sur l'artisanat en Grèce et sur les espaces de la cité depuis l'époque archaïque.

Ont été ainsi étudiés, pour ne citer que quelques exemples : la Macédoine néolithique ; l'origine des premiers palais et l'occupation mycénienne de Malia ; l'organisation de la société mycénienne ; un secteur du commerce et de l'économie antiques à Thasos ; la topographie d'Alexandrie ; l'organisation des poleis et de leur territoire, à travers les exemples d'Argos, Délos, Thasos et Amathonte ; le fonctionnement de l'Amphictionie delphique, avec une activité scientifique soutenue sur le sanctuaire de Delphes.

Le bilan quantitatif des recherches inscrites dans le précédent quadriennal est tout à fait satisfaisant. En termes de publications, il se traduit par l'édition de 48 monographies et de 138 articles entre 1991 et 1996, toutes périodes confondues. L'intérêt scientifique de ces publications est de nature à conforter la situation de l'EFA comme pôle d'excellence dans le domaine de l'Antiquité grecque.

2 - La période post-classique

Par période "post-classique", on entend ici les douze siècles qui vont du règne de Constantin à la chute de Constantinople, et qui se divisent inégalement entre Antiquité tardive ou période proto-byzantine (IVe-VIIe siècle) et Moyen-Age byzantin (VIIe-XVe siècle). Chacune de ces deux époques pose des problèmes différents. La première, qui se situe sans coupure dans le prolongement de l'Antiquité romaine, est plus naturellement liée aux activités de l'EFA (il faut toutefois souligner l'importance, pour l'histoire des Balkans, et plus généralement de l'Orient méditerranéen, de l'époque de la fin du VIe au VIIIe siècle, qui voit la fin du monde antique et l'émergence d'une situation nouvelle).

Les byzantinistes français et grecs considèrent l'EFA comme un point d'appui d'une importance non négligeable : l'Ecole recrute ou accueille des membres et des boursiers byzantinistes ; elle poursuit actuellement un certain nombre de programmes importants dans le domaine post-classique ; elle entretient la partie byzantine de la bibliothèque et y accueille les chercheurs grecs. En ce sens, elle est fidèle à la fois à sa tradition et aux obligations qui lui sont faites par le statut de 1985.

Les activités

Dans son premier rapport d'évaluation, le CNE, commentant la phrase du décret du 26 septembre 1985, qui assigne à l'EFA comme mission fondamentale "la recherche et la formation à la recherche dans toutes les disciplines se rapportant à la Grèce antique et byzantine", pensait pouvoir conclure : "la période byzantine, réputée pendant longtemps subalterne, est mise sur le même plan que la période antique".

On constate cependant en 1997 que la période byzantine n'occupe qu'une faible place dans les activités de l'EFA (dans le domaine des publications, par exemple, sur 40 titres parus depuis 1991, trois ouvrages concernent la période post-classique). D'autre part, à la différence des études sur la Grèce moderne et contemporaine, que l'actuelle direction a choisi de favoriser, les recherches sur le monde byzantin présentent l'inconvénient d'être dispersées.

Sur les quatre équipes du précédent quadriennal, l'équipe "Grèce byzantine et moderne" regroupait, au moins sur le papier, la plus grande part des activités dans le domaine post-classique, qui, de ce fait, gagnait en visibilité. Actuellement, ces activités sont réparties entre deux équipes : "L'artisanat en Grèce, de l'époque archaïque à l'époque byzantine" et "Les espaces de la cité, de l'époque archaïque à l'époque byzantine".

Cette nouvelle répartition a ses avantages, et il est légitime, ou même souhaitable, d'intégrer les études byzantines à des programmes thématiques traitant de la longue durée. Cependant, il est regrettable, d'une part, que l'époque byzantine ne soit jamais reliée au monde moderne, d'autre part, qu'il n'y ait pas de réflexion spécifique sur les problèmes que pose l'étude du monde byzantin dans toutes ses dimensions.

Les recherches de l'EFA ont pour point fort l'époque proto-byzantine, avec l'étude de la basilique d'Amathonte, des monnaies de Thasos et du site de Delphes. Les publications prévues, sur la basilique et sur les monnaies de Thasos, doivent néanmoins être accélérées. Les études sur la céramique, très prometteuses, sont bien représentées : publications sur Thasos, recherches à Delphes, colloque. Elles présentent l'avantage d'être bien intégrées dans le programme sur l'artisanat en Grèce.

Si les recherches menées actuellement sont fécondes, cela tient sans doute aux relations particulières qui existent entre recherches personnelles et activités de fouille dans le domaine proto-byzantin.

En général, les membres de l'EFA sont recrutés parmi les doctorants. S'ils n'ont pas de sujet de thèse à leur arrivée à l'École, on leur confie un dossier déjà mûr qu'ils pourront étudier en quatre ans. Dès lors, les fouilles liées à ce dossier ne sont qu'un complément ; qui plus est, elles sont menées à coup sûr.

Il n'en va pas de même dans le domaine proto-byzantin. Bien que certains sites de l'École, comme celui de Delphes, soient potentiellement riches et doivent être exploités, les dossiers déjà prêts sont rares. De ce fait, en séparant le travail de thèse et l'activité de fouille, comme cela s'est déjà fait en recrutant soit un membre dont la thèse ne dépend pas de la fouille qu'il mène, soit un membre déjà docteur, on se donne la possibilité de mener des fouilles, peut-être longues et aléatoires, mais qui renouvelleront la documentation.

La numismatique et la céramologie, où le matériel est déjà disponible, ne sont pas concernées par ces remarques, non plus que la sculpture architecturale médio-byzantine. L'essentiel, dans ces domaines, est d'entretenir de bonnes relations avec les collègues grecs.

Dans le monde médio-byzantin, les activités de l'École, plus rares et plus dispersées, ne dépendent pas de la fouille. Aucun des sites de l'EFA n'est riche pour cette époque, sauf peut-être le site d'Argos. Les médiévistes de l'École étudient des monuments conservés en surface ou du matériel entreposé dans les réserves des musées - ce qui pose le problème de la concertation avec les Grecs - ou procèdent à des prospections.

Au total, les activités archéologiques de l'EFA sur site byzantin ne sont pas considérables. Peut-être d'autres pays offrirait-ils de meilleures perspectives, pour le Moyen-Age comme pour l'époque proto-byzantine. Sans doute doit-on songer aussi à faire une place plus importante à des byzantinistes qui ne soient pas nécessairement des archéologues.

Les chercheurs

Au premier abord, la représentation actuelle des études post-classiques à l'EFA peut paraître satisfaisante. On compte en effet, outre l'actuel secrétaire général, directeur des études, un membre de nationalité grecque, recruté par le concours commun, et un membre étranger, de nationalité belge, soit trois personnes. Une telle conjonction est exceptionnelle. Dans l'ensemble, la présence de membres byzantinistes a été sporadique : deux membres dans les années 1980, un seul au début des années 1990. Le nombre des membres byzantinistes est donc faible (cf. "Présentation générale").

Ce fait ne traduit pas, de la part de l'EFA, un désintérêt pour le monde byzantin. Le milieu des byzantinistes français ne produit pas nécessairement abondance de bons candidats. D'autre part, il n'est pas sûr qu'au terme de leur séjour à Athènes, des membres byzantinistes trouveraient en France les postes universitaires adéquats.

Quatre autres chercheurs participent régulièrement aux activités de l'EFA dans le domaine post-classique, dont deux anciens membres. Enfin, entre 1991 et 1997, 27 boursiers médiévistes (sur un total de 263) ont bénéficié de 42 mensualités (sur un total de 414) : 13 Français, 9 Grecs et 5 étudiants d'une autre nationalité (cf. "Présentation générale").

La bibliothèque

La partie byzantine de la bibliothèque de l'EFA constitue le seul véritable point fixe pour le domaine post-classique. La richesse des collections en fait un instrument précieux. En outre, la bibliothèque est un gage de continuité pour les études byzantines à l'Ecole. Il semble cependant que les byzantinistes grecs soient moins nombreux à l'utiliser que leurs collègues classicisants. Certes, l'EFA, lieu de rencontre pour les spécialistes de la Grèce antique, ne joue pas le même rôle pour les byzantinistes. Cependant, on peut se demander s'il n'y a pas là l'indice d'une insuffisance de la bibliothèque, le signe aussi, peut-être, que les liens avec les byzantinistes grecs sont moins étroits qu'ils ne devraient l'être.

Le fonds byzantin de la bibliothèque de l'EFA comprend 3200 tirés à part ou brochures et 6500 monographies. A titre de comparaison, la bibliothèque rattachée au Laboratoire d'études byzantines du Collège de France possède plus de 20 000 monographies, et elle est, semble-t-il, moins riche que celle de l'Institut français des études byzantines (actuelle bibliothèque Jean de Vernon, à l'Institut catholique de Paris).

L'accent a été mis résolument sur l'archéologie. Les sources, au moins principales, sont présentes. Toutefois, des manques apparaissent, reflétant sans doute des variations dans l'intérêt porté au monde byzantin. Il serait utile que la bibliothèque se fasse communiquer la liste des achats de la bibliothèque byzantine du Collège de France, ce qui permettrait au conservateur de contrôler ses propres dépouillements et de mieux maîtriser sa politique d'acquisition.

La présence à l'EFA d'un bibliothécaire professionnel peut être, pour le domaine byzantin, la garantie d'une politique d'achats mieux suivie. Elle implique, bien sûr, une collaboration étroite avec les lecteurs compétents, qui peuvent souligner les manques ou suggérer certains classements.

Conclusion

Les activités de l'EFA dans le domaine post-classique restent fragiles. Il est vital de veiller au bon développement du fonds byzantin de la bibliothèque, vital aussi que les byzantinistes s'insèrent le mieux possible dans le milieu scientifique grec, dont dépendent leurs

recherches. Pour le reste, il serait sans doute imprudent, étant donné les contraintes qui pèsent sur l'EFA et les perspectives d'emploi dans les universités françaises ou au CNRS, de demander de recruter davantage de membres byzantinistes. Toutefois, il faut veiller, en usant de tous les moyens dont dispose l'EFA (membres français et étrangers, boursiers, liens avec les anciens membres), à ce que les études byzantines gagnent en consistance et en continuité. Il serait également souhaitable d'établir en ce domaine une meilleure coordination avec les universités françaises et le CNRS.

3 - Les activités archéologiques de l'EFA

Les grands chantiers traditionnels

En vertu d'accords plus ou moins anciens, constamment renouvelés jusqu'ici en dépit des aléas de l'histoire et des humeurs de la politique, l'École détient en Grèce la responsabilité de l'investigation archéologique de plusieurs chantiers prestigieux, à savoir les deux sanctuaires de Délos et de Delphes, les deux villes antiques de Thasos et d'Argos et les deux sites préhistoriques de Malia et de Dikili Tash. Un immense travail a été accompli sur chacun d'eux et le bilan est partout très positif, même s'il y a eu quelques pages sombres car les méthodes d'exploration ont mis du temps, trop de temps parfois, à se perfectionner.

Si l'essentiel peut, aujourd'hui, sembler connu, il reste encore beaucoup à faire, même sur le plan des fouilles, ou du moins des sondages : l'exemple des dernières découvertes faites à Delphes pour les phases les plus anciennes et les plus récentes du site le montre à l'évidence. Rien ne justifierait donc, sur le plan scientifique, que l'École abandonne délibérément de tels filons scientifiques, créant un vide dont d'autres nations - hors d'Europe, peut-être - s'empresseraient de profiter au cas où l'Etat grec ne revendiquerait pas ces sites pour lui-même. La remarquable activité déployée, à Délos par les membres actuels, à Thasos et sur les autres "grands" sites par d'anciens membres, témoigne au demeurant que l'École n'est pas près de renoncer aux tâches dont elle assume traditionnellement l'honneur et la charge.

Les autres sites archéologiques en Grèce

Au cours de son histoire plus que centenaire, l'École a financé et patronné l'exploration de plusieurs autres sites. Certes, l'époque est depuis longtemps révolue où l'on pouvait entreprendre rapidement, sans complication administrative ni frais excessifs, une fouille ponctuelle à l'endroit de son choix. Toutefois, l'École peut encore faire valoir ses intérêts - sinon ses droits - dans les zones où elle a déployé une activité de longue haleine avec d'importants résultats.

On songe, en particulier, à l'Arcadie, pour ce qui est du Péloponnèse, avec les fouilles d'Orchomène et de Tégée (sanctuaire d'Athéna Aléa) et, plus récemment, l'exploration du site de Gortys. De fait, l'École possède une collection intitulée Etudes péloponnésiennes et non pas seulement "argiennes".

En Grèce centrale, c'est surtout la Béotie qui, depuis un siècle, a retenu l'attention des archéologues français. L'École, qui peut déjà se prévaloir de plusieurs ouvrages importants relatifs aux antiquités béotiennes, se préoccupe, à juste titre, de publier ce qui doit encore l'être des anciennes fouilles du Ptoion et de Thespies.

En Thrace, outre Dikili Tash, il y a la ville gréco-romaine de Philippos, objet de multiples travaux, ainsi que les sites constituant ce que l'on appelait la "Pérée thasienne", et dont l'École ne peut évidemment se désintéresser.

En Crète, enfin, l'École manifeste son dynamisme en complétant l'exploration du site de Malia par la prospection de tout le territoire environnant, et en reprenant la fouille du site hellénistique d'Itanos en Crète orientale. C'est dire que, même en Grèce propre, l'activité de l'École ne se limite pas, tant s'en faut, aux six "grands" chantiers.

Les missions archéologiques hors de Grèce

L'Ecole regarde de plus en plus au-delà des frontières de l'Etat grec, avec la conviction légitime que le monde grec antique ne se confond pas avec la Grèce moderne. Si elle doit se montrer fort prudente politiquement en ce qui concerne la Turquie, où elle fut très active avant la guerre gréco-turque de 1922 - par des randonnées exploratoires, il est vrai, plus que par des fouilles -, l'Ecole peut envisager de fructueuses collaborations dans la plupart des pays limitrophes.

C'est ainsi que, dès 1975, elle a entamé l'exploration du très important site d'Amathonte, à Chypre, tandis que, dans le même temps, la mission française de l'université de Lyon, constituée en grande partie d'"Athéniens", devait abandonner ses travaux à Salamine (Chypre), désormais en zone turque.

Provisoirement suspendus en raison des événements politiques, les travaux entrepris récemment en Albanie (Sovjan) et en Russie (Taman), en collaboration avec l'Institut archéologique de Moscou, paraissent très prometteurs. Cette extension dans l'espace paraît correspondre à la vocation de l'Ecole, qui a en main tous les atouts pour devenir un centre de recherche sur l'histoire des Balkans dans l'Antiquité.

Conclusion

Quelle que soit l'importance des chantiers pour la vie d'une institution telle que l'EFA, ils ne constituent pas l'unique théâtre d'opérations des archéologues et des historiens. Comme par le passé, de très utiles travaux peuvent et doivent être faits, qui se fondent sur la récolte, la description et l'examen critique de documents dispersés dans les musées, ou enfouis dans les publications.

C'est ainsi que travaillent ceux qui élaborent des corpus épigraphiques (par thème ou par région), qui font des études relevant de la typologie, de la stylistique, de l'iconographie, etc., sans parler des historiens intéressés par la topographie d'une région, des numismates soucieux d'établir la circulation d'un monnayage... Bref, le travail sur un site déterminé n'est qu'un aspect de l'activité des membres de l'Ecole, comme de tout archéologue.

II - Les études néo-helléniques

1 - Historique

Comme nous l'avons rappelé dans le chapitre de présentation de l'EFA, le décret du 26 septembre 1985 précise que l'Ecole a "vocation à s'ouvrir aux divers aspects de la civilisation du monde hellénique ancien, médiéval, moderne et contemporain". Sur ce dernier point, néanmoins, les résistances ont été vives et nombreuses. Le Comité lui-même, lors de la première évaluation, avait fait preuve d'une grande réserve : "Il faut exorciser", écrivait-il, "la tentation sans cesse renaissante d'étendre les compétences de l'Ecole à d'autres périodes que l'Antiquité hellénique, romaine et byzantine. Les exceptions doivent être rares et dûment motivées. Le recours aux bourses est une solution plus logique" (p. 52).

Cependant, la direction actuelle n'a pas cru devoir suivre cette recommandation et, en dépit des difficultés, a choisi de faire du développement des études néo-helléniques un des axes de sa politique scientifique.

Tout en entendant conserver au niveau de la plus haute qualité les missions qui sont les siennes pour l'Antiquité hellénique, romaine et byzantine, l'Ecole a, dans le domaine

néo-hellénique, développé des activités, renforcé des contacts extérieurs, grâce notamment à la présence d'un professeur de nationalité grecque associé à temps partiel, mis à sa disposition en 1995. Ce faisant, elle rejoint d'ailleurs les autres écoles françaises à l'étranger, la Casa de Velázquez et l'École française de Rome, par exemple, qui ont développé, elles aussi, un secteur d'études modernes et contemporaines.

Il n'en demeure pas moins que, dans ce contexte difficile, les avancées ont été tâtonnantes, les moyens budgétaires modestes, et que l'existence des études néo-helléniques à l'EFA reste fragile, car trop liée à la présence d'un professeur dont le mandat est à durée déterminée.

C'est en 1990, avec la création d'un neuvième poste de membre, qu'a été retenu, pour la première fois, un candidat "moderniste", spécialiste de littérature néo-hellénique. Resté à l'EFA un an seulement, il est remplacé l'année suivante par un géographe. En 1995, c'est un candidat historien, déjà docteur, qui prend la relève et participe très activement au développement du secteur moderne et contemporain.

2 - Les objectifs

L'objectif est double : d'une part, constituer en France un réseau avec les institutions d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales ; d'autre part, faire de l'EFA un point de ralliement, un centre d'appel, pour les Grecs francophones ou ayant effectué leurs études en France. Le but est, à terme, d'associer les deux réseaux afin de créer une véritable communauté scientifique francophone.

L'EFA partage avec ses partenaires grecs, universitaires et chercheurs, une conception large du néo-hellénisme, qui insère la Grèce moderne et contemporaine (du XVIII^e au XXI^e siècle) dans son environnement méditerranéen et balkanique. Il reste cependant quelques lacunes à combler, par exemple touchant la Mer Noire.

La création d'un réseau en France

Un Bulletin des Etudes grecques modernes et contemporaines a été élaboré, sur la base d'un questionnaire adressé à 200 universitaires et chercheurs environ. Le premier numéro, pour l'année 1996, réalisé avec une grande économie de moyens, est une réussite. Il répertorie les recherches en cours, les publications parues en 1995 - et celles à paraître -, les DEA et les thèses en cours ou soutenus en 1995. Il fournit un annuaire et des informations sur les séminaires et les colloques. Ce bulletin témoigne de la vitalité du néo-hellénisme et se révèle un lien précieux entre les chercheurs. Il illustre bien le rôle que peut jouer l'EFA comme point d'appui majeur. Le questionnaire 1996-1997 a été lancé pour préparer le deuxième numéro.

Le recours aux bourses constitue également un moyen d'action. Depuis de nombreuses années, des mensualités de bourses ont été attribuées à des candidats modernistes (42 boursiers entre 1991 et 1996). Il n'y a pas de quota réservé, les décisions étant fonction de la valeur des candidats et de l'intérêt de leurs recherches. Les statistiques montrent qu'il n'y a pas eu d'inflation à cet égard, qui aurait pu provoquer un déséquilibre au détriment de l'Antiquité et du Moyen-Age (cf. "Présentation générale"). Cette politique d'accueil est d'une grande importance : les boursiers sont encadrés, l'École ayant pour souci de leur fournir une aide méthodologique et de les aider à développer des contacts extérieurs.

L'EFA, point de ralliement

Un colloque international sur la Méditerranée et un séminaire sur "La diaspora hellénique en France" ont été organisés en 1995, avec la collaboration de l'École des hautes études en sciences sociales et du CNRS, ainsi que, pour la Grèce, du Centre de recherches néo-helléniques de la Fondation nationale de la recherche. Un séminaire sur l'islamisation à l'époque ottomane vient également de se tenir à l'EFA, en mai 1997.

L'Ecole rencontre parfois des difficultés pour publier les travaux effectués dans le cadre des séminaires et se voit contrainte de rechercher des sponsors. C'est ainsi que la mairie d'Athènes a pris en charge la publication du volume sur la diaspora hellénique.

3 - L'Atlas économique et social de la Grèce

Comme l'écrit O. Deslonde, ancien membre moderniste, dans le volume du Cent cinquantième, c'est autour du projet d'atlas "que se sont vraiment matérialisées et organisées les orientations "modernistes"". "Le nouvel atlas économique et géographique de la Grèce devrait voir le jour en 1998. L'objectif est de montrer "la rapidité des changements économiques et sociaux intervenus depuis 1964, mais aussi la permanence des liens et des réseaux de relations créés par la communauté de sang ou de culture, qui constituent, aussi bien à l'échelle nationale qu'à celle des cellules élémentaires, l'un des fondements de la singularité grecque"¹.

Il s'agit en fait de la réédition, modernisée et complétée, d'un ouvrage ancien, en vue d'en faire un réel instrument de travail pour les chercheurs. L'EFA partage la maîtrise d'ouvrage avec le Centre national de recherches en sciences sociales, mais les collaborations sont nombreuses, en France et en Grèce. Au total, une trentaine de personnes environ travaillent à l'Atlas.

La réalisation est en bonne voie et crée une dynamique très favorable à l'ouverture de l'EFA, au développement de ses contacts avec les universités et les institutions de recherche.

4 - Les collaborations

L'Ecole bénéficie de la connaissance exceptionnelle qu'a le professeur chargé des études néo-helléniques des milieux politiques et administratifs d'Athènes, des nombreux centres professionnels, des universités et des organismes de recherche. Sa position à la Banque nationale de Grèce permet de faciliter les contacts, mais aussi les échanges d'expériences en matière d'informatisation et de communications internationales par le biais des nouvelles technologies.

Nombreux sont les partenaires grecs de l'Ecole qui jugent très positive l'ouverture sur la période moderne et contemporaine. L'EFA entretient des relations suivies avec l'université d'Athènes, avec l'Institut hellénique de droit international, prêt à faciliter le travail des membres et des boursiers de l'EFA pour toute recherche touchant au droit hellénique ou aux sciences politiques.

Le Centre national de recherches en sciences sociales souhaite développer une collaboration internationale. L'un de ses laboratoires, l'Institut de recherche de sociologie urbaine et rurale, est financé par le ministère grec, en raison de sa participation à l'Atlas. Enfin, l'Ecole travaille aussi avec le Centre de recherches néo-helléniques de la Fondation nationale de la recherche.

5 - La bibliothèque

Il apparaît peu réaliste de développer des collections importantes pour les études néo-helléniques, comme l'a très justement décidé la direction en n'accordant pas de budget spécifique à ce secteur. Il appartient au directeur des études néo-helléniques de développer les relations avec les bibliothèques grecques et de faire connaître aux membres et aux boursiers les ressources dont elles disposent.

¹ "La Grèce, l'Ecole et les géographes", Bulletin de correspondance hellénique n° 120, 1996, p. 460.

Toutefois, les institutions helléniques, dont les Archives historiques de la Banque nationale de Grèce, apportent leur soutien à la constitution d'un fonds moderniste, en donnant des ouvrages ou une participation financière. Toutes les thèses françaises sur microfiches se trouvent en outre à l'EFA.

Il semble, de plus, que le fonds d'archives de l'EFA ainsi que les photos de fouilles constituent des sources exceptionnelles pour l'histoire moderne et contemporaine. Il existe donc à l'École même un matériau d'une grande qualité qui devrait être exploité.

6 - Conclusion

L'EFA peut s'affirmer, dans le domaine des études néo-helléniques, comme un centre de ressources, répondant ainsi aux attentes de la Grèce qui souhaite voir les centres de recherches étrangers s'intéresser aussi à l'époque présente. On ne peut dès lors qu'encourager le principe d'un secteur moderniste à l'EFA, tout en s'interrogeant néanmoins sur ses missions et les moyens attribués.

Il ne s'agit nullement de réduire la part des missions traditionnellement reconnues à l'École, mais de remplir pleinement les missions énoncées dans le texte de 1985, définissant les statuts de l'établissement. Ainsi comprise, cette nouvelle mission demande des moyens adaptés. Le développement d'une politique scientifique suppose, au préalable, que le secteur moderniste soit tout à fait intégré au fonctionnement de l'École, afin que soit mise en place une infrastructure adéquate.

Actuellement, le responsable s'emploie à réunir les conditions financières et juridiques pour que soit créée à l'École des hautes études en sciences sociales une direction d'études permanente affectée aux études néo-helléniques. Cette direction d'études pourrait avoir des liens privilégiés avec le secteur moderniste de l'EFA.

Le souhait de la direction que soit donnée à l'EFA la possibilité de recruter un second membre moderniste se justifie doublement : d'une part, des compétences variées peuvent être utiles lorsque le champ d'études est vaste ; d'autre part, il y a suffisamment de bons candidats pour permettre l'ouverture du concours tous les deux ans. Les bourses peuvent également continuer à offrir un bon support. La suggestion a été faite de créer quelques bourses permettant à des étudiants grecs d'aller en France.

Les partenariats sont nécessaires. L'École travaille déjà avec le CNRS, l'EHESS, les universités françaises. Des projets de séminaires sont envisagés avec l'Institut d'études anatoliennes d'Istanbul et, de manière plus générale, la collaboration avec les écoles françaises de la Méditerranée serait sans doute très fructueuse.

Avec des moyens modestes, l'EFA pourrait développer les études néo-helléniques d'une manière bénéfique pour la Grèce et la France. La dynamique actuelle et les opportunités scientifiques sont de réels atouts.

L'Ecole française d'Athènes

LA BIBLIOTHÈQUE

I - Le rôle de la bibliothèque

Dans un établissement comme l'Ecole française d'Athènes, la bibliothèque est au cœur du dispositif scientifique et, en ce sens, on peut la comparer utilement à celle de l'Ecole normale supérieure, même si elle possède presque dix fois moins de livres. Elle est l'instrument de travail privilégié de tous les chercheurs, qu'il s'agisse des membres, des anciens membres, pour la plupart revenant régulièrement travailler sur place, et de tous les lecteurs autorisés, français ou étrangers.

Par ailleurs, les membres, qui utilisent désormais leurs quatre années de séjour pour poursuivre et terminer leur thèse de doctorat, ne suivent ni cours ni séminaires réguliers. Ils assistent, certes, à des conférences, mais c'est la bibliothèque qui joue un rôle essentiel dans leur formation, en tant que lieu d'échanges : entre les membres eux-mêmes, entre ceux-ci et les anciens membres, ainsi que tous les chercheurs et enseignants de passage. On ne dira jamais assez l'intérêt et la chance qu'ont de jeunes chercheurs de trouver là une véritable communauté scientifique où des collègues, travaillant sur des sujets plus ou moins proches, peuvent communiquer leurs expériences.

Il est donc tout à fait légitime que les membres, quelle que soit leur spécialité, participent à la bonne marche de la bibliothèque en lui consacrant quelques jours par an : cette activité, qui s'inscrit dans les travaux collectifs "obligatoires", et ne paraît pas susciter d'opposition, concerne non seulement les suggestions d'achat (cf. infra), mais aussi le récolement annuel des collections avec le personnel et le reclassement thématique des collections. Cette dernière tâche est essentielle : cette année a été entrepris le classement des secteurs épigraphique et céramique, qui seront rangés dans la nouvelle salle en cours de construction.

Certes, la bibliothèque de l'Ecole française d'Athènes ne saurait être complète dans tous les domaines : ainsi, la philologie y est relativement négligée par rapport à l'archéologie, et ses ressources sont évidemment moins grandes dans le domaine romain que dans celui de la Grèce et de l'Orient hellénisé. Elle n'en est pas moins un instrument de premier ordre pour la recherche en archéologie, en histoire et en civilisation grecques et, plus généralement, pour l'Antiquité classique.

Dans ces conditions, il est vital de veiller avec le plus grand soin sur cet instrument fondamental, qu'il faut améliorer sans procéder à des bouleversements qui en perturberaient l'efficacité. Rappelons en outre que l'Ecole possède également de petites bibliothèques, sur ses six sites archéologiques majeurs : Amathonte, Argos, Delphes, Délos, Malia et Thasos. Ces bibliothèques comprennent la collection du BCH et les principaux ouvrages consacrés au site.

II - Le fonctionnement de la bibliothèque

La bibliothèque s'est développée sur tous les plans, ce qui entraîne, comme nous le verrons, un certain nombre de difficultés.

1 - Les locaux

Le précédent rapport du CNE péchait, semble-t-il, par optimisme en indiquant que la bibliothèque avait réglé "pour longtemps le problème du manque d'espace" (p. 19) et qu'elle disposait "de 30 à 50 ans d'avance selon les estimations". En fait, cette constatation ne concernait que... les périodiques et non l'ensemble du fonds.

En réalité, il fallait agrandir la bibliothèque, ce qui sera fait avec l'aménagement d'une salle de 120 m², construite dans un vide sanitaire sous la salle de conférences. Les travaux ont

commencé à l'automne 1997 et devraient durer un an et demi environ. La nouvelle salle, dotée de compactus, permettra d'offrir 14 places de consultation supplémentaires.

2 - Les lecteurs

Le nombre des lecteurs est en constante augmentation. On est passé de 450 lecteurs en 1989, à 709 en 1991, et à 903 en 1996. Dans les cinq dernières années, le nombre de lecteurs extérieurs a donc enregistré une progression de 27%. Il s'agit, en effet, des lecteurs inscrits : les membres, anciens membres, hôtes et boursiers de l'École (environ 200 personnes) ont accès à la bibliothèque sans disposer de carte, et cela 24 h sur 24, 52 semaines par an. Ce sont là, bien sûr, des conditions extrêmement favorables pour la recherche.

La fréquentation journalière moyenne est de 35 à 40 lecteurs inscrits, auxquels il faut ajouter les membres actuels et anciens, les hôtes et les boursiers. On enregistre des pics de fréquentation certains mois et certains jours. Il faut aussi tenir compte du type de consultation, les chercheurs passant souvent plusieurs heures à la bibliothèque. Or, le nombre actuel de places assises est de 45. Cela occasionne des plaintes fréquentes de la part des membres et anciens membres qui considèrent que l'on accepte trop facilement les lecteurs "extérieurs".

Toutefois, des mesures ont déjà été prises pour diminuer la pression des lecteurs virtuels, problème que connaissent toutes les bibliothèques prestigieuses de vieille tradition. Les étudiants de maîtrise ne sont autorisés que pour une période de trois mois (à raison de quatre étudiants par professeur), et les photocopies sont limitées à 100 unités par mois. Ce dernier point est important car la bibliothèque de l'EFA est plus généreuse que ses consœurs : la Bibliothèque américaine autorise 50 photocopies, celle de l'Institut allemand n'en autorise aucune.

Pour autant, et malgré les difficultés, il ne s'agit pas de revenir en arrière. L'ouverture de la bibliothèque à un large public est une nécessité et contribue beaucoup à l'image positive de l'EFA auprès des autorités et des universitaires grecs. L'enthousiasme et la gratitude des hôtes et boursiers sont certainement partagés par nombre des lecteurs inscrits. Par ailleurs, il n'est pas mauvais que les membres puissent, ou doivent, fréquenter régulièrement la bibliothèque des autres institutions étrangères d'Athènes.

Il reste qu'il faut observer sur ce point une grande vigilance. Une mesure simple consisterait, par exemple, à unifier les conditions d'ouverture des bibliothèques étrangères d'archéologie à Athènes, afin de mettre fin aux rivalités, et donc aux déséquilibres.

3 - Le personnel

Depuis 1994, le responsable de la bibliothèque est un conservateur d'Etat (cf. "Présentation générale"). Sa nomination a permis de faire glisser provisoirement le poste de bibliothécaire-adjoint au service des publications, qui avait besoin de personnel supplémentaire. Actuellement, la bibliothèque emploie 6 personnes, dont 2 diplômés des bibliothèques et de la documentation. A moyen terme, l'informatisation complète (cf. infra) devrait réduire le nombre de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

La nomination d'un conservateur au lieu d'un ancien membre reste un point extrêmement sensible. Le passage à l'informatisation exigeait ce changement et il n'est plus question de revenir à la situation précédente, en dépit des regrets que peuvent manifester nombre d'anciens membres.

4 - Les acquisitions

Les acquisitions (achats, dons, échanges) de livres et de périodiques connaissent un accroissement régulier : 809 livres et 533 périodiques en 1989, 977 livres et 594 périodiques en 1991, 1417 livres et 700 périodiques en 1995.

Quelques critiques sont émises par les membres, actuels et anciens, à propos de la politique d'acquisition. Dans les domaines de la proto-histoire égéenne, de l'archéologie et de l'histoire du monde grec, de l'Antiquité classique plus généralement, la bibliothèque de l'EFA doit rester très performante. La période byzantine a été abordée dans le chapitre sur les activités scientifiques, de même que l'époque moderne et contemporaine.

Le choix des livres est assuré essentiellement par le conservateur, surtout à partir de catalogues d'éditeurs et de comptes rendus. Les membres font peu de suggestions d'achat ; quant au directeur, il ne peut assurer toutes les tâches. Dans ces conditions, la mise en place d'un conseil de bibliothèque, déjà évoquée dans le précédent rapport du CNE, serait sans doute utile, à condition qu'il s'agisse d'un organe souple et léger. Ce conseil pourrait comprendre, entre autres, un représentant des membres, et un représentant des anciens membres, qui constitueraient les relais de la communauté des "Athéniens" : plus impliqués dans la vie de la bibliothèque, ils assureraient la continuité de la politique d'achat, sans se borner à des interventions épisodiques.

5 - L'informatisation et le classement

La question de l'informatisation pourrait être réglée à très court terme, peut-être même dès la fin de l'année 1997. L'Ecole a acquis un logiciel de gestion, Horizon de Dynix. Quant à la rétroconversion de l'actuel catalogue imprimé, elle a été réalisée grâce à l'achat de notices auprès d'une base de données bibliographiques internationale (RLIN : the Research Libraries Information Network). Celles-ci recouvrent 93% des fiches de l'actuel catalogue, et les 7% restants ont été saisis aux Etats-Unis, ce qui facilite l'opération.

Le financement de cette dernière entreprise (entre 400 et 500 MF) a été obtenu grâce au projet Argos, qui vise à la création d'un catalogue collectif des bibliothèques d'archéologie d'Athènes et a lui-même bénéficié de fonds de l'Union européenne (cf. "Présentation générale"), ainsi que par un apport personnel de l'EFA de 200 KF. L'établissement d'un fichier informatisé unique permettrait, en effet, une utilisation plus rationnelle de l'ensemble des bibliothèques. Il est à noter cependant que l'EFA est, jusqu'à présent, le seul des instituts étrangers à avoir donné une réponse positive au projet Argos. Il sera aussi le seul à disposer d'un catalogue en ligne à la fin de l'année 1998.

Le catalogue de la bibliothèque sera également consultable sur Internet, grâce au logiciel de gestion et au serveur implantés en 1997.

Par ailleurs, le reclassement des livres, absolument nécessaire puisque, jusque-là, les ouvrages étaient simplement rangés par ordre d'arrivée, est en cours. Cependant, il progresse lentement du fait du manque d'espace. Comme on sait, il n'existe pas de modèle universel satisfaisant pour une bibliothèque spécialisée de ce type, mais c'est le classement thématique de la Bibliothèque américaine qui sera adopté, avec quelques adaptations. Il sera donc possible d'effectuer des comparaisons sérieuses entre les différentes bibliothèques archéologiques d'Athènes, et de procéder par là-même à des choix raisonnés.

6 - La situation budgétaire

La direction de l'Ecole a attiré l'attention du CNE sur une situation budgétaire jugée alarmante (cf. "Gouvernement et gestion"). Ce qui est vrai de l'Ecole en général l'est aussi de la bibliothèque. Les dépenses de celle-ci sont passées de 410 KF en 1991 à 500 KF en 1996, ce qui

représente un pourcentage en très légère augmentation (0,3%) par rapport au budget général de l'établissement. Toutefois, l'augmentation du prix des livres, en particulier de certains livres étrangers, ainsi que le coût de la reliure, pourtant inférieur à celui pratiqué en France, rendent de plus en plus difficile l'accroissement des collections.

Afin de maintenir les achats à un niveau satisfaisant, le conservateur a jugé préférable de diminuer les dépenses de reliure, qui correspondaient jusqu'en 1995 à environ 20 à 25% du budget. Elles ont été ramenées à 15% environ : désormais, les livres nouvellement acquis ne seront reliés que s'ils font l'objet d'une consultation fréquente.

Toutefois, ces mesures seront sans doute insuffisantes et le vieillissement des livres entraînera de nouvelles dépenses de reliure. Faut-il alors recourir à des ressources propres et exiger des lecteurs un droit d'inscription ? Une telle solution serait sans doute mal acceptée, et d'ailleurs, aucune bibliothèque archéologique étrangère d'Athènes ne demande de cotisation à ses lecteurs. Ne pourrait-on alors suivre l'exemple de la bibliothèque de l'École normale supérieure qui propose, par l'intermédiaire de la Société des Amis, d'"adopter" un livre dont l'état nécessite une intervention rapide ?

L'Ecole française d'Athènes

LES SERVICES SCIENTIFIQUES

I - Les services

1 - Les archives scientifiques

Par archives scientifiques, on entend la photothèque, la planothèque et les archives à proprement parler, regroupant carnets de fouilles, mémoires manuscrits, correspondances scientifiques et estampages.

En moyenne, il entre chaque année dans les archives de l'Ecole 1 000 plans et dessins, 12 000 clichés et 1 600 diapositives. A cela s'ajoute la gestion de l'ancien fonds : 20 000 plans ou dessins et 400 000 clichés. Toute la gestion est informatisée. Par ailleurs, l'Ecole fait face à une demande extérieure : 8 500 tirages ont été effectués au profit d'anciens membres de l'Ecole ou de tiers. L'EFA gère également un lot important d'estampages ainsi que des archives manuscrites.

Il existe des problèmes sérieux de conservation, notamment pour les clichés sur plaque de verre de certaines époques, qui constituent un fonds précieux. L'objectif de l'Ecole est de numériser ces images, ce qui permettra sans doute de résoudre en partie ce problème (cf. infra).

2 - Le service de dessin

Le relevé des bâtiments et leur restitution constituent le travail de base de l'archéologie monumentale. L'Ecole dispose actuellement de quatre postes d'architecte (dont un poste d'ingénieur de recherche métropolitain), ce qui est insuffisant pour assurer l'ensemble des travaux. Les emplois ont été divisés en demi-postes afin de spécialiser un architecte sur chaque grand site. Néanmoins, l'Ecole est contrainte d'engager d'autres architectes, pour des durées plus courtes, sur les vacations ou les crédits de fouilles.

Deux dessinateurs sont chargés des nombreux dessins d'objets, de la préparation de certaines planches d'illustrations destinées aux publications, parfois de la maquette des publications et du montage des expositions. Ils sont également appelés à venir en aide aux architectes.

3 - Le service photographique

L'EFA dispose de deux postes de photographe, dont un technicien sur poste métropolitain. Les photographes passent chaque année environ deux mois et demi en mission sur les sites. Outre les prises de vue, le tirage des photos (8 500), le développement des films (328), ils effectuent le tirage de duplicata de films en voie de destruction (550).

4 - Le service de restauration

Un poste de restaurateur à temps plein a été recréé en 1995 et confié à un technicien grec. Celui-ci passe six mois par an sur les différents chantiers de fouilles en fonction des besoins. Il assure la préparation des dossiers de restauration qui doivent passer devant le Conseil archéologique grec, et le suivi administratif des objets restaurés. Il assume également l'entretien des laboratoires de site, voire leur conception.

5 - Le service informatique

L'informaticien, assisté d'un VSNA préposé à la maintenance, a en charge la politique générale de développement du réseau, ainsi que tous les problèmes d'infrastructure et

d'ingénierie. Il apporte également son aide aux archéologues pour le traitement des données archéologiques.

II - L'informatisation des services

L'EFA a engagé une politique très dynamique de professionnalisation (cf. "Présentation générale") et d'informatisation de ses services. Il s'agit à la fois de rendre accessibles les bases de données nationales et internationales et de permettre la consultation de son patrimoine (livres, photographies, bases de données qui se constituent sur les différents sites).

Dans un second temps, elle souhaite donner accès sur les réseaux électroniques aux chroniques de fouilles, qui représentent plus de cent ans d'activités archéologiques en Grèce et trente ans à Chypre.

Depuis 1995, date de l'engagement d'un informaticien à temps plein (cf. "Présentation générale"), l'informatisation des services a considérablement progressé, au point que l'École est actuellement en avance sur le programme annoncé dans le cadre du plan quadriennal (1996-1999).

Les infrastructures ont été renforcées (cablage et réseau interne) et une liaison Internet installée. Le catalogue de la bibliothèque sera accessible en ligne à la fin de l'année 1998 (cf. "La bibliothèque"). Par ailleurs, la bibliothèque dispose désormais d'un nouveau logiciel de gestion, financé pour les trois-quarts par la DISTB (300 KF).

En septembre 1997 a été installé le logiciel SGBI permettant de numériser et de gérer la planothèque et la photothèque. Ce logiciel est un produit de la Maison de l'Orient, fourni gratuitement, mais qui doit être développé et adapté aux besoins de l'EFA. L'ancien système, devenu obsolète, ne permettait pas, en effet, de gérer les images. Cette "révolution" se traduit par des gains financiers dans un autre domaine : les photographies qui serviront à illustrer les publications de l'École sont désormais envoyées directement chez l'imprimeur sous une forme numérisée.

Les premières bases photographiques numérisées ont été créées. En 1998, deux stagiaires de l'INSA de Lyon viendront, l'un, préparer le site Internet de l'EFA, l'autre, établir un rapport sur le passage en ligne de la chronique du BCH.

La politique d'informatisation de l'EFA se veut au service d'une évolution dans les modes de travail. C'est ainsi que dès 1998, les chercheurs qui se seront associés à cette évolution technologique seront en mesure de consulter leurs propres archives sur le serveur de l'École. A l'heure actuelle, en ce domaine, l'EFA est incontestablement en pointe.

L'Ecole française d'Athènes

LE SERVICE DES PUBLICATIONS

L'évaluation du service des publications de l'EFA a été pratiquée sur documents et complétée par un entretien avec le directeur de l'Ecole. Cette procédure explique le caractère technique de l'expertise qui porte essentiellement sur les dépenses, la production, les recettes, la promotion des ventes et les accords contractuels.

I - La répartition des tâches au sein du service

A l'heure actuelle, l'adjoint aux publications a une charge de travail excessive. Il exerce simultanément les fonctions de metteur au point, de concepteur graphique / maquettiste, de secrétaire de fabrication, de correcteur et d'éditeur (relations avec les auteurs d'une part, l'imprimeur et le diffuseur de l'autre), tâches qui constituent en fait autant de métiers à part entière. Le personnel du service (4 personnes), ne possédant pas les compétences adéquates ou les compétences linguistiques, n'est malheureusement pas en mesure d'assurer l'une de ces activités.

A cela s'ajoute, pour l'adjoint aux publications, la charge de rédacteur de la Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce publiée chaque année dans le second tome du BCH. Ce travail exige trois à quatre mois pleins de l'année, pendant lesquels la chaîne de production est considérablement ralentie à l'EFA.

Il lui est donc impossible, d'une part, d'assurer efficacement une indispensable fonction de promotion active des publications de l'EFA en participant aux salons et aux foires du livre, d'autre part, de prendre part à des séminaires de formation aux métiers de l'édition, qui vivent actuellement la révolution de l'informatisation.

II - La production

1 - Les dépenses et le budget

L'imprimeur assure la fabrication ainsi que la mise en page, l'Ecole se contentant de donner les textes sur disquette. Les illustrations sont fournies séparément. L'analyse des dépenses, pour chaque collection, laisse apparaître un surcoût de production.

Pour s'assurer du meilleur rapport qualité / prix, il conviendrait de procéder systématiquement à des appels d'offres internationaux pour la fabrication et la mise en page. L'appel d'offres permet, en effet, de contrôler l'état du marché et de vérifier que le fournisseur privilégié est dans la norme.

Il serait également préférable de dissocier la mise en page de la fabrication. Il y aurait ainsi le pré-pressé d'une part, l'impression de l'autre. Les deux métiers étant distincts, il faut alors veiller à la compatibilité informatique entre le metteur en page et l'imprimeur. Le responsable des publications, quant à lui, assurerait l'interface entre les deux acteurs et l'auteur d'autre part.

Il est possible de réduire encore les coûts en agissant sur le choix du papier, sur la mise en page qui, mieux contrôlée, permettrait de diminuer le nombre de pages, sur le format, le pré-pressé bien préparé, les tirages...

Le budget de 1,5 MF semble suffisant pour réaliser par an, en moyenne, 10 volumes de facture différente et conformes aux critères de qualité attendus. Augmenter le budget reviendrait à augmenter la production. Toutefois, si les recettes augmentaient, l'Ecole pourrait produire davantage avec le même budget - ce qui ne paraît pas irréaliste.

2 - Le plan de parution

Le programme des publications ne constitue pas un vrai plan de parution organisé, dans lequel se retrouveraient la collection, l'auteur, le titre abrégé, le budget estimé, le tirage ainsi que le mois ou le trimestre de parution. Il s'agit plutôt d'une liste des projets en cours ou en instance d'être réceptionnés. Aucune échéance n'y figure et seule l'année en cours est budgétisée.

Le plan de parution doit être fiable sur le semestre, assuré sur l'année, et probable pour l'année suivante. Il doit être remis à jour chaque mois et faire l'objet d'un suivi budgétaire, financier et commercial.

III - La diffusion

1 - Les échanges

Il y a environ une centaine d'échanges mais la situation manque de clarté dans la mesure où il n'existe pas, semble-t-il, de liste détaillée, collection par collection. Or il serait judicieux d'opérer de la sorte, avec un inventaire précis par collection - ceci dans un triple but :

- valoriser auprès de la bibliothèque la charge financière supportée par le service des publications ; cette valorisation devrait être effectuée au prix public et portée au débit de la bibliothèque et au crédit budgétaire du service des publications ;
- obtenir, par ce biais, une vue claire de la notoriété de l'EFA et, si besoin est, la renforcer ;
- confronter cette liste avec celle des ordres permanents détenue par le distributeur et prendre ainsi la mesure de la diffusion aujourd'hui acquise.

Accessoirement, cet inventaire permettrait d'établir de façon précise la liste des clients privilégiés de l'EFA auprès desquels pourrait être entreprise une action promotionnelle permanente.

2 - Les stocks

Les ouvrages publiés sont répartis entre trois lieux de stockage : le premier et le plus important se trouve dans les locaux de l'imprimeur, le second chez le distributeur, le troisième à l'EFA, géré par le service qui l'utilise pour la diffusion sur place.

De façon générale, un stock géré à partir de trois sites ne semble pas une solution efficace. Il faudrait songer à regrouper l'ensemble sur un seul site, celui du distributeur. Un aménagement pourrait être trouvé pour le siège de l'EFA où, par exemple, dix ouvrages seraient expédiés à parution, à titre de spécimens gratuits.

Les ventes effectuées sur place ne représentent pas un volume très important et pourraient être transmises pour suite utile au distributeur. Une analyse de situation devrait permettre de mettre en évidence le rapport entre les recettes et le temps consacré par le personnel à la gestion de cette activité marginale.

L'importance des stocks, particulièrement les plus anciens, conduit à faire plusieurs suggestions :

- entreprendre des actions promotionnelles pour réduire les stocks existants et réfléchir en relation avec le fichier des ordres permanents ;
- valoriser les anciens stocks en pratiquant des prix d'ouvrages rares ;
- adopter une politique d'amortissement.

3 - Les ventes

Les ventes représentent environ 50% du financement des publications, ce qui n'est pas négligeable. Néanmoins, elles pourraient financer une part plus importante encore des publications pour réserver le budget d'Etat au développement de nouvelles activités et des nouvelles technologies. Pour ce faire, il faudrait agir sur les charges de fabrication, sur les prix et la promotion.

Les ventes réalisées par le diffuseur devraient être analysées en quantité et dans le temps, afin de mesurer l'impact de la nouveauté et la durée de vie du produit. Cette étude permettrait de mieux organiser les actions de promotion.

En valeur absolue, les ventes se concrétisent dans un chiffre d'affaires significatif, mais elles doivent faire l'objet d'une analyse comparative avec la promotion et la diffusion des produits.

4 - La promotion des ventes

La promotion est absente. Il n'existe pas de liste des ordres permanents pour chaque collection, premier élément d'une connaissance de son marché naturel et de l'organisation d'une action promotionnelle cohérente. Par ailleurs, le CNE ne disposait d'aucune information sur les actions promotionnelles réalisées par le diffuseur et il semble qu'en dehors du catalogue annuel, rien ne soit engagé dans ce sens.

Le rôle du responsable des publications devrait pourtant consister en partie à gérer un programme de promotion concerté avec le diffuseur, ce qui signifierait :

- établir un plan annuel géré en conformité avec le plan de publication, mettant en évidence la nouveauté et rappelant le fonds dans le domaine proche ;
- établir un plan de publicité dans les revues proches ;
- constituer un fichier de prospects ;
- travailler dans la transparence avec le diffuseur.

Il conviendrait de penser le catalogue en étroite relation avec les nouveaux médias, Internet en particulier. La mise en place d'un site consistant en un catalogue efficace et complet est à mettre en parallèle avec une nouvelle maquette du catalogue papier.

5 - Les contrats

Les remises consenties par l'EFA au diffuseur sont communément moins élevées que le standard de la profession. Un diffuseur réclamera de 8 à 58% selon qu'il se contente de la facturation et de l'expédition, ou qu'il assure la distribution, etc. Le diffuseur de l'EFA effectue un travail hybride : diffuseur par l'inscription au catalogue, mais simple distributeur puisqu'aucune action de promotion n'est entreprise en dehors de cette inscription. Il est donc trop mal, ou trop bien payé pour son service.

Excepté le taux de remise, le contrat paraît tout à l'avantage du diffuseur. Les échéances, d'abord. Un relevé semestriel n'est plus de mise actuellement : il faudrait obtenir un relevé mensuel des ventes avec une échéance à 60 jours, date de facturation. Aujourd'hui, les paiements se font au mieux à six mois, normalement à neuf, ce qui est excessif. De plus, il n'y a ni obligation de résultat ni exigence de travail promotionnel de la part du diffuseur.

Dès lors, une révision du contrat s'impose, afin de le rendre plus conforme aux pratiques actuelles de la profession.

De même que dans les autres écoles françaises à l'étranger, il n'existe pas de contrats avec les auteurs, collaborateurs, conseillers, etc. Cette situation rend plus difficile le travail du

responsable des publications car il n'est pas en mesure d'exiger des auteurs le respect des délais ou une meilleure préparation des manuscrits, qui éviterait des frais de correction sur épreuves.

Une clarification de la situation paraît opportune, d'autant plus que les problèmes posés concernent l'ensemble des écoles françaises en Méditerranée occidentale qui font appel au même diffuseur. Cette clarification permettrait, entre autres, au responsable d'établir avec les auteurs un lien de subordination nécessaire pour une bonne gestion du planning de production.

IV - Recommandations

L'EFA occupe sur la scène scientifique une position enviable et apparaît comme une institution capable d'aborder les changements dans l'efficacité et la sérénité. Il faut l'y aider en l'assurant de moyens à la hauteur de ses défis.

Le contrat de diffusion est à revoir d'urgence et demande à être dénoncé sans tarder. Notons qu'il est renouvelable de trois en trois ans, avec un préavis d'un an. Des contrats bilatéraux entre l'éditeur et ses interlocuteurs doivent être mis en place afin de rendre la gestion plus efficace.

Il s'agit de revoir les accords avec le diffuseur, soit pour rendre le contrat efficace, soit pour en changer. Mais il faut opérer ces changements sur un plan global où le catalogue sera revu en vertu de l'impact commercial d'Internet, où le plan de promotion prendra en compte l'exploitation dynamique du fonds et la valorisation des nouveautés, où les richesses accumulées et inexploitées seront mises au jour.

La numérisation des images pourrait faire l'objet d'une banque de données exploitable commercialement, laquelle pourrait devenir commune aux trois écoles et disposer d'un catalogue sur le Net.

Une révision du rythme de publication, des prix sur le marché et des achats s'impose. L'EFA peut produire davantage et augmenter ses recettes. Elle peut également augmenter ses prix publics afin d'améliorer sa marge de profit et ses remises avec son diffuseur actuel ou son remplaçant. Elle pratiquera, enfin, l'appel d'offres pour se garantir une plus large palette de fournisseurs et de meilleurs prix de fabrication.

Les nouvelles ressources dégagées seront en priorité affectées au développement des nouveaux réseaux et des nouvelles techniques permettant d'exploiter les gisements disponibles.

L'organisation technique est à revoir. Il s'agit de mieux cerner le rôle du responsable des publications, de mettre ce dernier en rapport avec ses collègues des autres écoles et de lui donner les moyens d'un véritable éditeur. Pour ce faire, il lui faut être déchargé de tâches comme la gestion de la Chronique, mais aussi aidé par un chef de fabrication qui interviendra dans le domaine de la mise en page.

C'est aussi mieux organiser le travail d'équipe en utilisant les outils de gestion comme le planning de production et celui de parution, en rapprochant la production et la commercialisation, en contrôlant mieux les tirages et les ventes.

L'Ecole française d'Athènes

LE GOUVERNEMENT ET LA GESTION

I - Les relations internes

1 - L'organisation

Le directeur est responsable de toute la gestion administrative de l'EFA et détermine les programmes scientifiques de l'Ecole en accord avec le Conseil scientifique. Il répartit les moyens, conformément à la politique qu'il a présentée au Conseil d'administration. Il assure les contacts avec les ministères français, le Service archéologique grec et le milieu archéologique international. C'est également lui qui assume la responsabilité directe du choix des publications et des boursiers, surveille le travail scientifique des membres et visite régulièrement les chantiers de fouilles.

Le secrétaire général, qui porte le titre de directeur des études, a essentiellement des fonctions de gestion administrative. Placé à la tête des services techniques, il établit les programmes du personnel et assure leur suivi, il contrôle le service des archives et de l'hôtellerie, et gère les moyens de fouilles. Il partage avec le directeur la gestion et le contrôle des chantiers de fouilles, répartit les moyens et organise les stages. En tant que directeur des études, il suit les travaux des membres et gère les boursiers. Il participe enfin à la rédaction de la Chronique des fouilles de l'EFA.

L'agent comptable remplit les fonctions de chef des services financiers et assure certaines charges administratives, notamment dans les rapports avec les administrations grecques.

Le premier rapport du Comité jugeait nécessaire la présence d'un intendant "pour décharger le directeur et le secrétaire général des tâches non scientifiques" (p. 53). L'Ecole n'a pas suivi cette recommandation, estimant que la répartition des tâches entre l'agent comptable et le secrétaire général suffisait à assurer une bonne gestion de l'Ecole.

Par ailleurs, l'Ecole juge que la fonction de secrétaire général ne peut être assurée par un non archéologue (cf. "Présentation générale"), en raison des compétences requises pour gérer le processus de production scientifique. La seconde évaluation a permis de constater que le choix de l'Ecole semblait pertinent et que le recrutement d'un intendant ou d'un secrétaire général administratif ne s'imposait pas.

En revanche, se pose la question de l'encadrement scientifique, des membres notamment. Il est assuré par le personnel scientifique de l'Ecole en fonction de ses compétences et de son domaine de spécialité. En sa qualité de directeur des études, le secrétaire général doit participer à cette tâche. Néanmoins, en raison de ses lourdes responsabilités, il paraît illusoire d'attendre qu'il puisse assurer activement l'encadrement des membres.

2 - Le mode de travail

Le directeur organise des réunions hebdomadaires avec ses collaborateurs, responsables des services (secrétaire général, adjoint aux publications, bibliothécaire, agent comptable, chargé des études néo-helléniques). Il voit également chacun de ses collaborateurs au moins une fois par semaine pour tous les problèmes concernant spécifiquement chaque service. Les représentants des membres et du personnel sont reçus à la demande de l'une ou l'autre partie.

On ne peut que se féliciter du bon travail d'équipe et de l'esprit de concertation. En dépit des difficultés ponctuelles, le fonctionnement apparaît satisfaisant.

II - Les conseils

Le Conseil d'administration comprend 18 membres :

- 8 membres de droit, dont
 - . 3 représentants du ministre chargé des universités, dont le directeur général des Enseignements supérieurs et de la Recherche ;
 - . le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ;
 - . 1 représentant du ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
 - . 1 représentant du ministre chargé des Relations extérieures ;
 - . le directeur général du CNRS ;
 - . 1 personnalité exerçant ou ayant exercé des fonctions de direction d'un établissement public d'enseignement supérieur, nommée par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur.
- 8 représentants des personnalités scientifiques siégeant au Conseil scientifique et désignées par celui-ci ;
- 1 représentant élu des membres de l'Ecole ;
- 1 représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service.

Le Conseil scientifique compte 21 membres :

- 5 membres de droit, dont
 - . le directeur général des Enseignements supérieurs et de la Recherche ou, en son absence, le directeur de la Recherche au ministère chargé des universités ;
 - . le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
 - . le directeur général des Relations culturelles du ministère des Relations extérieures ;
 - . le directeur chargé des Sciences de l'homme et de la société au CNRS ;
 - . le directeur de l'Ecole.
- 13 personnalités scientifiques nommées par le ministre chargé des universités ;
- 1 représentant élu des membres de l'Ecole ;
- 1 représentant élu des collaborateurs scientifiques du directeur ;
- 1 ancien membre de l'EFA ayant quitté l'Ecole depuis moins de 5 ans.

Selon les statuts de l'Ecole, le Conseil scientifique "assiste le directeur pour l'élaboration des orientations générales et des programmes scientifiques de l'Ecole, pour la conduite, la coordination et la publication des recherches qui s'y poursuivent." (art. 14.) Il décide chaque année de la nomination et du renouvellement des membres.

Les conseils sont réunis deux fois par an à Paris. Le précédent rapport du CNE notait que les deux conseils jouaient "un rôle de contrôle plus que de décision" (p. 11) : il semble que la situation n'ait guère évolué depuis.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se montre critique lorsqu'il y a lieu et attentive à suivre les activités de l'Ecole.

III - Les relations extérieures

1 - Les autorités françaises à Athènes

Les rapports sont excellents avec les services de l'Ambassade, notamment le Service culturel qui a financé des manifestations pour le Cent cinquantième de l'EFA.

2 - Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France

Les universités

L'EFA est liée par convention à de nombreuses universités. Trois de ces conventions donnent lieu à de véritables échanges et à des avenants financiers annuels (avec les universités de Clermont-Ferrand, de Lille et de Reims). La coopération avec l'université Lyon II vient d'être relancée, par l'intermédiaire de la "Fédération d'unités Maison de l'Orient" et de "l'Unité mixte de recherche F. Courby".

Toutes les universités possédant une chaire d'archéologie grecque sont potentiellement intéressées par les programmes de l'EFA, puisque leurs enseignants travaillent souvent sur les chantiers de l'Ecole tandis que les étudiants viennent à l'EFA en qualité de boursiers ou de stagiaires de fouilles (cf. "Présentation générale"). L'Ecole affirme sa volonté de poursuivre le développement d'une politique contractuelle.

Le CNRS

La collaboration entre l'EFA et le CNRS est étroite et diversifiée : l'Ecole est prestataire de service en matière de fouilles, de participation à des programmes du CNRS, d'organisation de séminaires et de mise à disposition de ses moyens. Elle peut utiliser des laboratoires et des équipes du CNRS et accueille des chercheurs qui travaillent sur ses programmes.

Il existe une convention entre l'EFA et le CNRS, datant de 1991 et réactualisée en 1993, permettant de financer en coopération des projets de courte durée en Grèce et, éventuellement, dans les Balkans. Plusieurs projets peuvent ainsi être soutenus chaque année.

S'ajoute à cette convention une entente tacite entre la direction des Sciences humaines et sociales du CNRS et l'EFA pour permettre chaque année l'accueil sur "postes rouges" d'un ou de deux jeunes chercheurs grecs travaillant en rapport avec les équipes du CNRS et les programmes de l'EFA. En 1993 ont été ainsi accueillis trois titulaires du Service archéologique grec.

Des ouvrages publiés dans les collections de l'EFA par des membres du CNRS bénéficient éventuellement d'un soutien des éditions du CNRS. La politique de l'EFA consiste à demander ces subventions uniquement pour les ouvrages qui ne concernent pas directement les chantiers de l'EFA.

Ces rapports, jugés très satisfaisants sur le plan scientifique, permettent par efforts conjoints de faire bénéficier les programmes sur la Grèce d'un volume de financement correspondant à peu près à 500 KF (sans compter les publications, soit 600 KF par an).

3 - Les partenaires grecs

De façon générale, les relations sont bonnes avec le ministère grec et les éphories (circonscriptions archéologiques), et les collaborations nombreuses : expositions réalisées avec le Musée national d'Athènes (Cent cinquantième) et l'éphorie de Kavala ; fouilles en coopération avec l'éphorie de Kavala (à Thasos jusqu'en 1996) et l'université de Crète (Itanos) ; travaux de terrain avec l'éphorie byzantine de Sparte en Argolide ; colloques avec les éphories de Kavala (1995) et des Cyclades (1998), avec l'éphorie byzantine de Kavala (colloque international prévu en 1999) ; publications en coopération avec l'éphorie de Kavala (colloque de Thasos et fouilles de Dikili Tash) et le Centre de recherches en sciences sociales (Atlas de la Grèce moderne et contemporaine)...

Néanmoins, les relations sont parfois délicates avec le ministère grec de la culture qui souhaite engager l'Ecole, bien plus qu'il n'est dans ses moyens, dans l'entretien et la valorisation

des sites archéologiques dont elle a la responsabilité. Or la contradiction qui risquerait de se développer entre la mission de recherche de l'EFA et la politique archéologique des autorités grecques ne saurait être arbitrée par l'École. En tout état de cause, une pression plus forte risquerait de compromettre le programme des fouilles.

Les municipalités (Argos, Delphes, Myconos) cherchent à développer la collaboration avec les Français : expositions (Argos - Delphes), utilisation des locaux de l'EFA à des fins culturelles (Argos - Delphes), projet de traduction du guide de Délos (Myconos).

Cette demande des municipalités est l'un des éléments nouveaux, et positifs, dans les rapports avec la Grèce : elle correspond au souci des élus locaux d'utiliser l'archéologie comme un instrument de prestige, et de s'insérer dans les réseaux européens, en prenant appui sur les étrangers travaillant sur leur sol.

4 - Les écoles étrangères à Athènes

L'EFA et les autres instituts étrangers à Athènes fonctionnent selon des modalités très différentes, notamment en matière de recrutement et de financement. Les instituts français, allemand, anglais, américain et italien sont à peu près comparables en termes de moyens financiers et de fonds documentaires. Il n'y a pas de projet commun de l'EFA avec les écoles étrangères, mais un échange régulier d'informations dans le cadre de rencontres pluriannuelles entre les directeurs des quinze instituts.

Le projet Argos d'informatisation des bibliothèques archéologiques d'Athènes n'a guère rencontré d'écho auprès des instituts étrangers. Seule l'EFA s'est associée à ce projet (cf. chapitre "La bibliothèque").

5 - Les relations internationales

L'École mène une politique active d'ouverture internationale (cf. "Présentation générale"). Dans ce contexte, le programme de recherche sur le site d'Itanos revêt une importance particulière, en apparaissant comme une "opération pilote" :

- par l'organisation, impliquant, outre l'EFA, l'université de Crète et l'École polytechnique de Crète, l'université de Paris I, les universités de Bruxelles et de Naples ; cette coopération permet d'atteindre un seuil critique de financement (350 000 FF, dont 90 000 FF pour l'EFA) et de réunir des compétences diverses ;
- par les méthodes employées : utiliser toutes les technologies modernes (prospections au sol, recherches géo-magnétiques, interprétation d'images satellitaires...) pour restituer l'histoire totale d'une cité grecque, de la préhistoire à l'époque contemporaine ;
- par les rythmes de publication envisagés (première phase après cinq campagnes de terrain et publication des résultats pour 1999-2000).

L'EFA juge très importante cette tentative de collaboration internationale, à laquelle est en outre associée une université grecque.

Par ailleurs, l'EFA mène une politique d'ouverture sur les Balkans et les pays de la Mer Noire (programmes en Albanie, Bulgarie, Russie).

Elle se propose de développer sa participation aux programmes européens : elle a obtenu un financement de Bruxelles (programme Raphaël) en 1996 pour assurer l'itinérance de l'exposition sur "L'espace grec" (200 KF) ; les travaux à Itanos, qui regroupent plusieurs équipes européennes, feront l'objet d'une demande de crédits à Bruxelles en 1998.

6 - La communication externe

Le Comité recommandait à l'Ecole de "valoriser son action, directement ou par le canal d'une fondation ou association qui lui soit liée" (p. 53). Un très grand effort de communication a été réalisé par l'EFA en 1992 pour le centenaire de la fouille de Delphes, et en 1996, à l'occasion du Cent cinquantième. Une association des Amis de l'EFA a été créée.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'effet de ces manifestations et de cette création mais, si les manifestations ont été bien diffusées par la presse, l'Association des Amis n'a pas véritablement dépassé le cadre restreint des universitaires intéressés par les travaux de l'Ecole. En particulier, les entreprises françaises travaillant en Grèce sont, à quelques exceptions près, peu intéressées par le mécénat d'une institution comme l'EFA. L'une d'elles, la société "Aluminium de Grèce", a toutefois joué un rôle déterminant dans le financement du Cent cinquantième (1000 KF) et a longtemps soutenu les travaux faits à Delphes.

L'Ecole s'interroge sur le bénéfice réel qu'elle a retiré de ses efforts et sur l'utilité de poursuivre dans cette voie. Les nouveaux moyens de communication à distance seraient peut-être une manière moins coûteuse et moins exigeante en temps pour se faire connaître d'un plus vaste public.

IV - Introduction à la gestion

Le précédent rapport d'évaluation de l'EFA, publié au moment où l'Ecole s'appretait à signer son premier contrat quadriennal, avait fait en particulier trois recommandations touchant la gestion de l'Ecole :

- donner une plus grande autonomie à la direction de l'Ecole en matière de gestion du personnel ;
- lui accorder un budget global, à charge pour le directeur de l'Ecole d'arbitrer entre les différentes priorités et les différentes catégories de dépenses ;
- définir un projet d'établissement et une stratégie pour une période de quatre ou cinq ans, ce qui correspondait parfaitement à la mise en place de la politique contractuelle.

Six années plus tard, et après la célébration du Cent cinquantième de l'EFA, il est important de relever les efforts que la direction de l'Ecole a su faire, globalement soutenue par la tutelle, même si la situation n'est pas encore complètement satisfaisante et que s'expriment, en particulier, des inquiétudes (que l'on espère conjoncturelles) sur le respect de la politique contractuelle.

Si l'Ecole - on le verra - a su acquérir une plus grande autonomie de gestion, il est clair que des problèmes demeurent :

- difficulté de gestion des personnels, et en particulier des personnels locaux ;
- difficulté de disposer d'une réelle autonomie budgétaire et financière, dans la mesure où les liens qui sont maintenus avec la tutelle sont beaucoup trop marqués du sceau du quotidien.

On doit louer, en revanche, l'effort considérable fait en matière de projet d'établissement. L'Ecole, à l'occasion de son premier contrat quadriennal, puis du second, a su développer sa stratégie, faire une analyse lucide de sa situation, et mettre l'accent aussi bien sur ses points forts que sur ses faiblesses (cf. "Présentation générale").

V - La gestion du personnel

L'Ecole compte 60 emplois de personnels scientifiques, techniques, administratifs et de service. Il faut naturellement prendre en compte l'ensemble de ses activités, tout particulièrement la recherche, avec les différents champs de fouilles.

Les emplois se répartissent de la manière suivante :

- 21 emplois pour le personnel métropolitain : 18 de catégorie A, 3 de catégorie B ;
- 39 emplois pour le personnel local : 5,5 de catégorie A, 12,5 de catégorie B, 21 de catégorie C.

On ne reviendra pas sur la situation des membres, ni sur celle des personnels métropolitains. On retiendra seulement l'intérêt pour l'École de disposer d'un emploi de professeur associé, et sur la professionnalisation qui a été poursuivie, qu'il s'agisse du bibliothécaire ou de l'informaticien.

Les contrats du personnel local sont à durée limitée (un an) mais, en cas de prolongation à la fin de la première année, ils deviennent à durée indéterminée.

Il existe une convention spécifique régissant le personnel local (de droit privé) de l'École française d'Athènes, qui tient compte, naturellement, de la législation et de la réglementation grecques. Celle-ci est mise en vigueur dès l'embauche d'un salarié, même si la convention n'est pas incluse dans le contrat. Cependant, chaque salarié peut demander que lui soit appliquée la convention collective de sa catégorie professionnelle.

Cette ambiguïté peut conduire à des interprétations et à des contestations, en particulier si les augmentations de salaire ou de primes qui interviennent au titre de la convention collective ne sont pas automatiquement répercutées dans la convention locale.

En fait, la juxtaposition de plusieurs statuts ne favorise pas la clarté de la gestion, qu'il s'agisse :

- de la situation d'"agents en poste à l'étranger", avec la comparaison qui peut être établie entre la situation au sein des services de l'ambassade de France (plus favorable) et celle de l'École ;
- des règles de la fonction publique grecque ;
- de la législation privée.

Le personnel local de l'EFA est réparti en 4 catégories qui ne correspondent pas aux catégories de la fonction publique française :

- la catégorie 1 comprend les architectes et le personnel de documentation titulaire du doctorat ;
- la catégorie 2 regroupe les dessinateurs, le personnel de documentation et les secrétaires ;
- la catégorie 3 comprend le personnel technique et de maintenance ;
- la catégorie 4 comprend le personnel de service.

Délicate est la détermination des postes en fonction de ces différentes catégories et des possibilités de promotion. Il existe par ailleurs un nombre important d'indemnités complémentaires (12 recensées par les services de l'École), ce qui manifestement ne rend pas très aisée la détermination des salaires.

Un des principaux problèmes que connaît la gestion de l'École tient à la complexité de cette situation mais aussi, comme on a pu le relever dans d'autres écoles françaises à l'étranger, à la difficulté d'une gestion prévisionnelle qui dépend fondamentalement de l'inflation (qui détermine l'évolution fixée par les pouvoirs publics grecs en matière de salaires), et du différentiel entre la valeur de la drachme et celle du franc. Au cours des quatre dernières années, l'inflation a été de + 67,9%, mais le point indiciaire a été réévalué de + 88,28%.

Par ailleurs, la drachme a connu une réévaluation de 4,83 % par rapport au franc en 1996, ce qui diminue d'autant la subvention perçue par l'École. Cette situation se trouverait aggravée si les pouvoirs publics grecs décidaient d'une réévaluation du point indiciaire, consécutive ou non à l'inflation.

Dans ces conditions, l'enveloppe salariale ne peut guère être stabilisée.

L'évolution prévue au cours du contrat quadriennal est la suivante :

| | Prévisions d'évolution de la masse salariale | Prévisions tenant compte du "différentiel" et de l'augmentation du point indiciaire |
|-------------|---|--|
| 1996 | 5 819 000 F | 6 262 000 F |
| 1997 | 6 137 000 F | 6 626 000 F |
| 1998 | 6 400 000 F | 6 620 000 F |
| 1999 | 6 620 000 F | 6 832 000 F |

On voit le décalage qui risque d'intervenir entre les prévisions initiales (brutes) et celles qui tiennent compte du différentiel, et autres variables.

VI - L'analyse financière

1 - La préparation budgétaire

La préparation budgétaire est faite en fonction du contrat quadriennal et des recettes réelles de l'exercice précédent (et des recettes liées aux différentes conventions).

Pour la programmation et le suivi du budget, on distingue :

- les dépenses par grand service, qui font l'objet d'une prévision annuelle prenant en considération les demandes du service, les encaissements et les dépenses de l'année précédente ;
- l'analyse des dépenses site par site, dans la mesure où une comptabilité analytique peut être introduite ; en effet, il n'y a pas de relation directe entre les recettes et les dépenses par activité, mais il peut y avoir, pour chaque chantier de fouilles, une analyse précise des différents postes (à la fois dépenses effectuées et dépenses prévisionnelles) :
 - . missions / frais de déplacement ;
 - . salaires et honoraires ;
 - . dépenses fixes ;
 - . divers frais de fonctionnement.

Le suivi est effectué sous le contrôle du directeur et du secrétaire général par le responsable des fouilles.

2 - Le quadriennal

Il est important de considérer différents éléments dans l'analyse du contrat pluriannuel, le "quadriennal".

Même si le contrat 1991-1994 a été relativement respecté par la tutelle, on constate qu'il n'a pas su prendre en compte la perte en pouvoir d'achat du franc par rapport à la drachme, qui a atteint 21,37% entre 1991 et 1994 pour tous les paiements effectués en drachmes.

Les dépenses de fonctionnement ont connu une augmentation plus forte que ce qui avait été prévu et l'on constate que l'Ecole n'a pu maintenir son niveau d'activité, entre 1991 et 1994, qu'en augmentant ses ressources propres, qui ont été portées de 21,6 à 36,2% de la subvention. Cet aspect est à porter au crédit de l'Ecole mais ne laisse pas de poser question.

L'année 1995 ayant été considérée comme une année de transition (hors contrat quadriennal) - ce qui pose un problème par rapport à l'importance que l'on doit attacher à la mise en place d'une politique contractuelle -, le nouveau contrat 1996-1999 se traduit essentiellement par un maintien des prévisions de recettes au niveau de l'année 1995.

| Les dotations contractuelles | | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|--|---------------------|
| Évolution | Quadriennal 1991-1994 | 1995 Dotations reconduites pour l'année 1996-1999 | Augmentation |
| Infrastructures | 1 435 | 1 450 | + 1% |
| Fonctionnement | 3 750 | 3 850 | + 2,7 % |
| Équipement | 245 | 250 | + 2 % |
| Vacations | 4 820 | 5 800 | + 20,3 % |
| Maintenance | 1 000 | 1 000 | - |
| Total | 11 250 | 12 350 | + 9,8 % |

L'École a regretté que le quadriennal n'intègre pas, malgré ses demandes, un certain nombre d'éléments majeurs, en particulier les achats de terrains, pour lesquels elle avait demandé des crédits complémentaires. Ce n'est pas une question secondaire, car les conséquences sont importantes pour les futures conditions de travail en Grèce. Il ne peut y avoir de bonne gestion si l'on ne prévoit pas ce que risquent d'être les hausses de prix, et donc si l'on ne procède pas en temps utile aux investissements jugés nécessaires.

S'il est normal que la tutelle prenne en compte l'état des réserves de l'École pour faire face à des besoins nouveaux, la baisse des réserves est telle (elles ont été ramenées au minimum nécessaire pour couvrir les besoins de fonctionnement courant) que cette question devra être réexaminée à l'occasion de la révision du quadriennal à mi-parcours.

3 - Les comptes financiers 1994-1996 et le budget prévisionnel 1997

Les recettes

On constate dans l'ensemble une hausse des recettes de l'établissement (+ 11% entre 1994 et 1996), tant au niveau des recettes de subvention (+ 6% entre 1994 et 1996) que des ressources propres (+ 161,5% en 1996 par rapport à 1994). Le budget prévisionnel 1997 table sur une stabilisation des recettes. La hausse vertigineuse de 1996 est due au Cent cinquantaire.

En 1996, le total des ventes et prestations de service, représentant un montant de 1 653 190 F, est ventilé comme suit :

| Les ventes et prestations de service en 1996 | | |
|---|--------------------------|--------------------|
| Rubriques | Montant en francs | Pourcentage |
| Location / Hébergement | 149 315 | 9,03 |
| Vente d'ouvrages | 1 315 836* | 79,59 |
| Vente de photocopies (Bibliothèque) | 101 993 | 6,17 |
| Vente de photographies / plans | 17 802 | 1,08 |
| Divers | 68 244 | 4,13 |
| Total | 1 653 190 | 100 |

* dont 139 454 F à l'occasion du Cent cinquantaire.

Pour ce qui est des recettes de subvention, qui représentent 86,8% des recettes de l'établissement en 1996, on peut noter, outre la stabilité des subventions du ministère de l'Education nationale, la part exceptionnelle des subventions "diverses", qui passent de 56 553 F en 1994 à 1 221 774 F en 1996, année du Cent cinquantaire.

| Budget des programmes scientifiques de l'EFA en KF | | | | |
|---|------------|-------------|-------------|------------|
| Subventions | MAE | CNRS | DRIC | EFA |
| 1991 | 40 | - | - | 2 001 |
| 1992 | 190 | 75 | - | 2 242,8 |
| 1993 | 285 | 75 | - | 2 185,8 |
| 1994 | 317 | 65 | - | 2 242,14 |
| 1995 | - | 75 | - | 2 363 |
| 1996 | - | 75 | - | 2 363 |
| 1997 | - | 125 | 150 | 2 375 |

Ce tableau permet de définir les moyens financiers que l'EFA a consacrés à ses programmes scientifiques depuis 1991.

Depuis 1991, on constate une augmentation sensible des crédits exprimés en francs (18,7%). En réalité, l'augmentation globale est de l'ordre de 20% depuis 1995 car, à partir de cette date, le financement de l'entretien des maisons de fouilles a été imputé, non sur les crédits de programme, mais sur les crédits de maintenance.

A partir de cette même année, les crédits du ministère des Affaires étrangères ont été gérés directement par les responsables des chantiers (Amathonte, Dikili-Tash, Sovjan). En 1997,

conformément au plan quadriennal, l'EFA reçoit 150 KF de la Délégation aux relations internationales et à la coopération pour les opérations hors de Grèce : Alexandrie, Sovjan (Albanie), Taman (Russie).

L'augmentation du budget de fouilles ou de programmes, si elle est importante, ne saurait toutefois se prolonger dans les années à venir, du fait de la contraction des ressources propres, les frais de fonctionnement ne pouvant, eux, être réduits.

Les dépenses

On constate dans l'ensemble une hausse des dépenses (+ 15%) entre 1994 et 1996, cette hausse étant surtout sensible en 1996, ce qui a entraîné une très nette diminution du résultat (-82,4% par rapport à 1995).

Il faut noter que cette hausse est due essentiellement aux dépenses liées à l'activité (crédits scientifiques) : + 21% en 1995 et + 48% en 1996 par rapport à 1994. Cette augmentation des dépenses liées à l'activité s'explique par la forte hausse des dépenses de fouilles (+ 52% en 1996 par rapport à 1994) et de publications (+ 51% en 1995, et + 62% en 1996 par rapport à 1994), leur part dans le total des dépenses passant respectivement de 11,89% à 15,63%, et de 4,91% à 6,88%.

Les dépenses de personnel connaissent une légère hausse (+ 6% en 1996 par rapport à 1994), bien que leur part dans l'ensemble des dépenses ait tendance à décroître, passant de 65,05% en 1994 à 59,71% en 1996, avec une forte hausse de la part des vacances dans le poste "personnel local" (6,9% en 1995 et 11,3% en 1996).

Quant au poste "Personnel", on note un comportement erratique : des recettes supérieures aux dépenses (jusqu'à 1 320 546 F en 1995) pour le personnel métropolitain, alors que les dépenses pour le personnel local sont supérieures aux recettes (en 1994 et en 1996, sachant que la subvention avait été augmentée en 1995).

Cependant les dépenses de personnel, dans la mesure où il n'apparaît pas possible d'obtenir un ajustement de la subvention, posent les problèmes les plus difficiles : le prélèvement sur le fonds de roulement ne peut désormais être poursuivi.

Le résultat net

Au total, le résultat net, redevenu positif en 1994 et en 1995, après les déficits de 1992 et 1993, dégage un excédent de 240 737 francs grâce aux prestations internes (autrement il y aurait eu un déficit de 593 135 francs), et les prévisions pour 1997 laissent penser que le résultat sera déficitaire de plus de 2,2 millions de francs, l'écart de 2,4 millions de francs entre 1996 et 1997 étant dû à la baisse des recettes (- 1 million), et surtout à une hausse des dépenses (+ 1,4 million de francs).

La distorsion entre la progression des dépenses et la moindre augmentation des recettes est donc tout à fait préoccupante.

On relèvera également la nécessité pour l'École de recevoir la subvention en début d'année, et non pas, comme c'est trop souvent le cas, avec des retards considérables.

Pour les années à venir, des inquiétudes peuvent être exprimées sur les points suivants :

- la baisse significative des produits financiers (moins 35% en trois ans), ce qui diminue les ressources propres ;
- le maintien de la drachme à un niveau élevé, ce qui pénalise les crédits de l'EFA ;
- l'écart constaté entre le coût de la rémunération des personnels locaux (lié à l'inflation en Grèce) et les subventions d'équilibre (en particulier, celle des vacances), ce qui conduit à des prélèvements sur le fonds de roulement difficiles à maîtriser à moyen et long terme ;

- la faiblesse des ressources propres de l'Ecole (hors subvention et investissement), soit 2 187 560 F pour 1997 (9,07% du total de la première section), comparée au poids de la masse salariale totale, soit 15 885 350 F pour 1997 (personnel permanent), c'est-à-dire 64,08% du total de la première section en dépenses.

Structure des ressources en milliers de francs

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Recettes de subvention | 19 709 | 20 685 | 21 841 | 22 211 |
| Ressources affectées | 439 | 443 | 1 396 | 1 021 |
| CNRS | 65 | 72 | 75 | 217 |
| MAE | 317 | 0** | 100 *** | - |
| Divers | 56 | 370 | 1 221 | 803 |
| Salaires | 14 495 | 15 367 | 15 695 | 15 890 |
| Personnel métropolitain | 9 500 | 9 747 | 9 895 | 9 600 |
| Personnel local | 4 995 | 5 620 | 5 800 | 9 290 |
| Fonctionnement | 4 775 | 4 875 | 4 750 | 5 300 |
| Ressources propres | 1 881 | 1 758 | 2 145 | 2 140 |
| Produits financiers | 439 | 634 | 332 | 292 |
| Ventes activités annexes | 1 441 | 1 124 | 1 813 | 1 848 |
| Publications | 1 063 | 689 | 1 176 | 1 000 |
| Locations | 193 | 125 | 149 | 130 |
| Autres | 185 | 309 | 487 | 718 |
| Equipement | 1 655 | 1 837 | 1 817 | 1 480 |
| Maintenance | 1 655 | 1 837 | 1 817 | 1 480 |
| TOTAL | 23 246 | 24 280 | 25 804 | 25 832 |

*Prévisionnel

**Les fonds gérés par l'Ecole jusqu'en 1994 ont ensuite été versés directement aux responsables des chantiers.

***Somme versée au titre du Cent cinquanteaire

Structure des ressources en base 100

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Recettes de subvention | 100 | 105 | 111 | 113 |
| Ressources affectées | 100 | 101 | 318 | 232 |
| CNRS | 100 | 112 | 115 | 334 |
| MAE | 100 | 0 | 31 | - |
| Divers | 100 | 655 | 2 160 | 1 421 |
| Salaires | 100 | 106 | 108 | 109 |
| Personnel métropolitain | 100 | 103 | 104 | 101 |
| Personnel local | 100 | 113 | 116 | 126 |
| Fonctionnement | 100 | 102 | 99 | 111 |
| Ressources propres | 100 | 93 | 114 | 114 |
| Produits financiers | 100 | 144 | 76 | 65 |
| Ventes activités annexes | 100 | 78 | 126 | 128 |
| Publications | 100 | 65 | 111 | 94 |
| Locations | 100 | 65 | 77 | 67 |
| Autres | 100 | 168 | 264 | 388 |
| Equipement | 100 | 111 | 110 | 89 |
| Maintenance | 100 | 111 | 110 | 89 |
| TOTAL | 100 | 104 | 111 | 111 |

* Prévisionnel

Structure des dépenses en milliers de francs

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Hors rémunération de personnels | 5 989 | 6 998 | 8 548 | 8 269 |
| Infrastructures | 1 324 | 1 348 | 1 718 | 1 878 |
| Autres charges isolées | 256 | 294 | 325 | 541 |
| Activités scientifiques et artistiques | 4 409 | 5 356 | 6 505 | 5 850 |
| Bourses | 314 | 364 | 313 | 475 |
| Colloques & missions | 126 | 265 | 207 | 550 |
| Fouilles | 2 624 | 2 797 | 3 996 | 2 827 |
| Publications scientifiques | 1 083 | 1 639 | 1 758 | 1 853 |
| Planothèque, Informatique | 262 | 291 | 231 | 145 |
| Rémunération de personnels | 14 359 | 14 046 | 15 262 | 15 964 |
| Personnel métropolitain | 8 571 | 8 477 | 9 143 | 9 718 |
| Personnel local | 5 788 | 5 569 | 6 119 | 6 246 |
| Total des dépenses de fonctionnement | 20 348 | 21 044 | 23 810 | 24 233 |
| Equipement | 1 726 | 1 613 | 1 753 | 3 053 |
| TOTAL | 22 074 | 22 657 | 25 563 | 27 286 |

*Prévisionnel

Structure des dépenses en base 100

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997* |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Hors rémunération de personnels | 100 | 117 | 143 | 138 |
| Infrastructures | 100 | 102 | 130 | 142 |
| Autres charges isolées | 100 | 115 | 127 | 211 |
| Activités scientifiques et artistiques | 100 | 121 | 148 | 133 |
| Bourses | 100 | 116 | 100 | 151 |
| Colloques & missions | 100 | 210 | 164 | 436 |
| Fouilles | 100 | 107 | 152 | 108 |
| Publications scientifiques | 100 | 151 | 162 | 171 |
| Planothèque, Informatique | 100 | 111 | 113 | 55 |
| Rémunération de personnels | 100 | 98 | 106 | 111 |
| Personnel métropolitain | 100 | 99 | 107 | 113 |
| Personnel local | 100 | 96 | 106 | 108 |
| Total des dépenses de fonctionnement | 100 | 103 | 117 | 119 |
| Equipement | 100 | 93 | 102 | 177 |
| TOTAL | 100 | 103 | 116 | 124 |

* Prévisionnel

VII - La gestion immobilière

Les crédits de maintenance auront permis d'entretenir convenablement le patrimoine immobilier. Dans le cadre du contrat quadriennal 1996-1999, une enveloppe pour le creusement d'une nouvelle salle pour la bibliothèque a été accordée.

L'EFA aurait besoin d'un nouveau bâtiment pour l'accueil et l'administration. Un avant-projet a été préparé, qui n'a pas reçu l'approbation du Ministère.

VIII - Recommandations

La direction de l'Ecole a su tenir compte des recommandations que le Comité national d'évaluation avait formulées lors de sa précédente évaluation et s'est efforcée de développer, à la fois en matière de gestion et de réflexion stratégique, ce qui lui était demandé.

Pour l'aspect "management" et "gestion", il est souhaitable que la tutelle accorde une plus grande autonomie à l'Ecole, et sache tirer les conséquences d'un certain nombre de décisions, qu'il s'agisse du statut des membres ou des autres fonctionnaires en poste à l'étranger, ou des relations d'Etat à Etat entre la France et la Grèce, en particulier pour la présentation et la valorisation des travaux de fouilles.

Il appartient également à la tutelle de faire en sorte que le contrat quadriennal corresponde bien à une vision à moyen terme, et à une stratégie qui ne peut être enfermée dans le cadre de l'année budgétaire, notamment quand il s'agit d'investissements indispensables.

L'Ecole française d'Athènes

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation, il est possible de porter un jugement d'ensemble très positif sur l'institution et sur la manière dont son avenir est engagé. Avec un dynamisme qu'il faut porter à son crédit, l'actuelle direction a su mener sans à-coups une politique intelligente dans plusieurs domaines essentiels :

- définition de programmes scientifiques pluridisciplinaires innovateurs et ouverts sur un partenariat bien conçu et bien coordonné avec le CNRS et les formations archéologiques françaises ;
- bonne gestion des fonds documentaires ; des efforts notables sont faits pour améliorer, en particulier, la conservation et l'accessibilité des fonds de la bibliothèque ;
- politique judicieuse de qualification des personnels en fonction des exigences nouvelles, en particulier dans le domaine de l'informatisation et de la constitution d'un réseau de communication (interne et externe) ;
- excellente qualité des relations entretenues tant avec le milieu universitaire hellénique qu'avec les autres instituts archéologiques étrangers d'Athènes ;
- politique d'ouverture sur la recherche universitaire hellénique concernant l'histoire de la Grèce moderne, nécessité bien perçue sur place ; elle s'accompagne d'efforts de coopération avec d'autres pays balkaniques et avec la CEI. Si les résultats actuels, dans ces derniers cas, ne sont pas à la hauteur des espérances, il faut cependant engager l'EFA à poursuivre son action.

I - Les activités de l'Ecole

1 - Le recrutement et les obligations des membres

Sous sa forme actuelle, le concours donne satisfaction. Une adaptation de certaines épreuves pourrait néanmoins se révéler nécessaire si l'on développe les études néo-helléniques.

Comme l'y autorisent ses statuts, l'Ecole a recruté en 1996 un membre de nationalité grecque, par la voie du concours. Ce dernier n'est donc pas considéré comme un membre étranger. Les textes prévoient dans ce cas une durée maximale de séjour à l'Ecole de deux ans. Il serait important pour l'image de l'EFA qu'un membre de nationalité étrangère recruté par le même concours que ses collègues français puisse passer le même nombre d'années à l'Ecole. En la circonstance, les dispositions européennes devraient permettre cette harmonisation.

Le mémoire que les membres doivent remettre à l'Académie au cours de leur séjour à l'EFA permet à celle-ci d'exercer une véritable tutelle scientifique. Il importe de lui conserver sa spécificité, sans le réduire, comme cela est parfois le cas, à un chapitre de la thèse.

Concernant les débouchés à l'université, on recommandera une diversification des choix de thèse et donc des filières universitaires susceptibles d'offrir des postes, notamment dans les UFR d'histoire ancienne et de littérature classique.

2 - La politique d'accueil

L'EFA mène une politique active d'accueil en faveur des boursiers, des hôtes et des anciens membres. La plupart des membres sont d'ailleurs d'anciens boursiers. Cette politique, gage d'ouverture et de renouvellement permanent, doit être poursuivie.

On soulignera l'importance des contacts avec les hôtes et anciens membres étrangers qui contribuent à créer des réseaux de relations très fructueux. Les collaborations nombreuses avec les chercheurs francophones, belges ou suisses notamment, doivent être encouragées.

3 - Les activités scientifiques

Les programmes de l'EFA traduisent un bon équilibre général des domaines de recherche. Un travail de qualité est mené, en partenariat avec l'Etat grec.

Dans le secteur des études byzantines, l'EFA joue son rôle de manière adéquate, offrant aux chercheurs des conditions satisfaisantes de travail et de documentation. Le flux de membres et de chercheurs byzantinistes est faible mais correspond au nombre de postes disponibles dans les universités françaises et au CNRS. Des débouchés à l'étranger autoriseraient peut-être un flux un peu plus important.

Il importe d'encourager un développement maîtrisé des études néo-helléniques. Les chercheurs et universitaires grecs sont, pour leur part, extrêmement favorables à l'ouverture de l'EFA au monde grec moderne et contemporain. Dans ce contexte, la création d'un second poste de membre moderniste apparaît tout à fait nécessaire.

II - Les services

1 - La bibliothèque

La bibliothèque de l'EFA est un remarquable instrument de travail, qui offre de grandes facilités d'accès et d'utilisation. Son informatisation sera achevée très prochainement.

Une meilleure coordination serait souhaitable dans le secteur des études byzantines, afin d'assurer une politique d'achats mieux suivie.

Le projet Argos d'informatisation commune des bibliothèques archéologiques d'Athènes a malheureusement rencontré peu d'échos auprès des instituts étrangers. A l'heure actuelle, seule l'EFA s'est engagée dans ce projet, dont il faut soutenir la réalisation. Compte tenu de l'intérêt que présenterait l'établissement d'un fichier informatisé unique, il conviendrait de solliciter à nouveau la participation des autres instituts.

2 - Les services scientifiques

Les programmes scientifiques de l'Ecole ont été soutenus par une politique interne de professionnalisation et d'informatisation des services, ainsi que par l'attention portée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, au service d'une évolution des modes de travail. Un site sur Internet sera développé très prochainement.

Le patrimoine ancien (archives de fouilles, plans et dessins, clichés photographiques...) pose des problèmes de conservation et de classement. Il serait utile, en particulier, que les services du patrimoine en France mettent temporairement à la disposition de l'EFA une personne capable de travailler à la conservation des clichés sur plaque de verre.

Les moyens actuels et la politique mise en œuvre permettraient d'envisager des services techniques plus ambitieux et de développer le service de restauration.

3 - Les publications

Le service des publications de l'Ecole effectue un travail de grande qualité mais demande à être restructuré en vue d'une meilleure répartition des tâches. Il serait alors possible de développer une véritable activité de promotion.

La Casa de Velázquez, l'Ecole française de Rome et l'Ecole française d'Athènes connaissent des problèmes de diffusion de leurs ouvrages. Il leur appartient d'être plus exigeantes à l'égard de leur diffuseur en France et de mieux coordonner leurs actions en ce sens.

III - Gouvernement et gestion

1 - Le gouvernement

Les bonnes relations qu'entretient l'EFA avec ses partenaires grecs permettent des collaborations scientifiques satisfaisantes. Il faut néanmoins veiller à ce que l'Ecole ne soit pas engagée, plus qu'il n'est dans ses moyens, dans l'entretien et la valorisation des sites archéologiques dont elle a la responsabilité. Si l'Ecole est légalement tenue de remettre en état les chantiers, elle ne saurait s'engager trop avant dans leur valorisation sans risquer de compromettre ses programmes de recherches, voire de sortir de ses missions.

2 - La gestion

La gestion de l'EFA apparaît bonne : la formule de gouvernement choisie, avec une répartition des responsabilités entre le secrétaire général (et directeur des études) et le comptable est pertinente, la gestion des finances saine.

Toutefois, des inquiétudes peuvent être exprimées concernant le contrat signé avec le ministère de tutelle. Ce contrat semble peu adapté sur des points majeurs : les questions de personnel, local notamment, ne sont pas prises en compte de manière efficace, pas plus que les problèmes d'investissement et d'évolution de la drachme par rapport au franc. On relève également des errements dans le versement des subventions.

Il est souhaitable d'accorder davantage d'autonomie aux écoles, recommandation déjà formulée dans le précédent rapport du CNE. Le fait que les écoles françaises à l'étranger aient désormais un interlocuteur à la Direction de la recherche constitue un élément positif. L'Ecole française d'Athènes devrait, dans ce contexte, pouvoir discuter d'une meilleure adaptation de son contrat quadriennal aux exigences de ses missions.

*
* *

C'est par une politique de partenariats multiples et coordonnés - avec la Grèce, certes, mais aussi avec d'autres pays européens disposant d'instituts archéologiques à Athènes - qu'il sera possible d'obtenir des institutions européennes les subventions souhaitées. Dans plusieurs cas (par exemple lors de la définition du projet Argos), l'EFA a démontré sa capacité à jouer un rôle moteur. Le contexte de compétition internationale dans lequel s'inscrit ce dernier ne fait, d'autre part, que rendre plus nécessaire une meilleure collaboration de l'EFA avec les autres grands établissements scientifiques français de Méditerranée, relevant du ministère de l'Education nationale (Madrid, Rome, Le Caire) ou de celui des Affaires étrangères (Istanbul, Beyrouth-Damas).

L'Ecole française d'Athènes

POSTFACE : RÉPONSE DU DIRECTEUR

LE DIRECTEUR

Athènes, le 23/12/1997

Hasard des calendriers, l'expertise du CNE est intervenue entre deux dates symboliques, le Cent cinquantième anniversaire de l'EFA, et l'An deux mille : la première invitait à un bilan séculaire, la seconde incitait à se projeter dans l'avenir pour estimer l'adaptation de l'établissement au développement futur de la recherche et de l'enseignement sur le plan national et international.

Le rapport apporte une première réponse concernant le bilan. L'EFA a, jusqu'à présent, assez bien tenu sa place en jouant un rôle important dans les études concernant la Grèce et, de façon générale, la civilisation grecque, de la Préhistoire à Byzance : elle a produit plus de 400 monographies en cent ans, plus de cent vingt volumes d'une revue internationale, et ses membres, français ou étrangers, occupent les chaires d'archéologie ou d'histoire en France, en Belgique, en Suisse et ailleurs (Brésil, Canada...). Deuxième constatation : si l'on refondait l'École d'Athènes en cette fin de deuxième millénaire, elle n'aurait pas une vocation uniquement archéologique. L'ouverture sur le monde contemporain, prévue par les statuts de 1985, répond à une nécessité sociale et scientifique. Nous avons besoin de spécialistes de la Grèce et des Balkans contemporains. Il n'y a pas d'institution mieux placée que l'École française d'Athènes pour les former, et pour servir de base à des recherches dans ce secteur géographique. Je prends acte du fait que le CNE encourage cette ouverture, et reprend à son compte les demandes des directeurs pour obtenir un second poste de membre moderniste.

Plus ouverte sur tous les aspects de la Grèce, l'EFA ne perdra pas son originalité : elle élargira en France et en Grèce son réseau de relations, et justifiera d'autant mieux son existence.

Il me semble que, quel que soit le domaine de l'histoire, l'École est amenée à s'intéresser aux pays balkaniques et à la Mer Noire ; c'est une direction "naturelle" de ses activités, d'autant plus que le gouvernement grec lui-même développe une politique culturelle active dans cette zone géographique : les Roumains doivent sous

peu ouvrir un Institut archéologique à Athènes, et les Grecs doivent s'installer à Bucarest. En développant des programmes dans ces pays voisins, nous ne tombons pas sous le reproche de "trahir" la Grèce. Pour les autres parties du Bassin méditerranéen, d'autres Instituts ou Écoles ont vocation à s'en occuper. Cette division des responsabilités ne signifie pas que ces institutions n'aient pas intérêt à collaborer, mais cette collaboration ne doit pas être recherchée à tout prix : elle doit naître de la nécessité et de l'intérêt de programmes scientifiques conçus au niveau méditerranéen.

Il est un domaine où cette coopération doit être rapidement mise en oeuvre, c'est celui des publications. J'essaierai de tirer le meilleur parti de l'analyse, sévère, mais juste, des dysfonctionnements de notre système éditorial : c'est sans doute le chantier à ouvrir le plus rapidement possible, dès que nos infrastructures auront été consolidées.

L'EFA a vécu, ces derniers mois, une mutation de ses infrastructures qui rend déjà en partie caduque l'organigramme qui est reproduit à la page 22 du rapport, et la répartition du personnel par service. Nous avons créé, en novembre 1997, un Service de l'image numérisée qui compte deux personnes : le responsable occupait un poste de dessinateur, et nous lui avons adjoint un des deux photographes. La mise en place d'une banque d'images numérisées, capable de gérer les 400 000 documents de nos archives photographiques, et le passage des services au "tout informatique" (Bibliothèque, Comptabilité, Service photographique) est un des acquis les plus importants de ces dernières années : l'EFA dispose maintenant des outils nécessaires pour participer aux évolutions technologiques en cours, et elle pourra sous peu rendre accessibles ses ressources sur les réseaux de télécommunication. Le travail des chercheurs, les modes de publication et de diffusion de l'information s'en trouveront à terme transformés au bénéfice de la communauté scientifique.

Le rapport du CNE montre bien que l'EFA ne se réduit pas à une douzaine de membres *stricto sensu* : elle fédère, par ses programmes, les recherches d'une centaine de chercheurs, et elle attire chaque année trois cents hôtes, français et étrangers, qui viennent profiter de ses ressources. Ce qui justifie l'EFA aujourd'hui, ce n'est plus d'offrir la possibilité à une petite phalange de jeunes gens de fréquenter la patrie d'Homère, c'est de produire une recherche de haut niveau dans un des secteurs politiquement et culturellement les plus intéressants de l'Europe. Il n'y a, je crois, qu'à continuer dans cette voie, en espérant que les moyens matériels conditionnant ces activités seront maintenus au moins en l'état.

Le rapport consacre une large place aux membres, et fait un certain nombre de constats et de propositions. Il ne relève pas de ma compétence de faire en sorte que les universités de province forment des Athéniens, même si je souhaite vivement un meilleur équilibre entre Paris et la province. Il ne semble pas que le mode de recrutement soit en cause. Est-ce que, par ailleurs, le déficit de non-archéologues est

dû à la forme du concours ? Celui-ci garantit une bonne culture générale qui est à la portée de tous les antiquisants, et, allons plus loin, dont tout antiquisant devrait disposer, qu'il se destine à l'archéologie, à l'histoire ou aux textes. L'épreuve de "techniques et méthodes de l'archéologie", introduite en 1995, est, elle aussi, une épreuve de culture générale ; elle n'est pas plus "déplacée" que l'interrogation de céramique pour un futur spécialiste d'épigraphie. L'interdisciplinarité n'est pas qu'une mode, elle est une nécessité : le "modèle" de l'École française consiste à former des antiquisants qui soient capables de lire des textes grecs et de raisonner sur tout matériel archéologique. Il faut préserver, autant que faire se peut, cette originalité, et c'est, je crois, ce que garantit le concours d'Athènes, et l'éventail des épreuves auxquelles sont soumis les candidats.

La faible représentation des médiévistes tient aux structures universitaires : le milieu des byzantinistes, et surtout celui des archéologues spécialistes de l'Orient médiéval, est assez étroit. Je le regrette, et je considère que les Universités devraient plus largement ouvrir leurs sections à des byzantinistes comme aux préhistoriens spécialistes de la Grèce. De ce point de vue, l'EFA est en avance puisqu'elle n'hésite pas à former les uns et les autres. Le développement des programmes sur Byzance dépend de la demande et des chercheurs prêts à les assumer. La chance veut que, depuis dix ans, il y a eu quelques recrutements de byzantinistes à l'EFA. La situation ne me paraît donc pas mauvaise.

De façon générale, les membres de l'École trouvent des postes dans l'Université, et les exceptions, deux en six ans, concernent des personnes qui, pour des raisons diverses, ne sont restées qu'un an à l'EFA.

L'EFA ne rencontrerait-elle pas de difficultés, et l'avenir peut-il être considéré comme serein ? Nous en sommes loin : deux points noirs, comme le souligne le rapport du CNE, sont inquiétants pour les années à venir.

Le budget de l'École est victime des fluctuations monétaires, et le pouvoir d'achat de nos crédits a subi une grave érosion : de 1992 à 1997, les crédits en francs de nos subventions de fonctionnement n'ont été revalorisés que de 2,31%, alors que l'érosion monétaire a atteint 40% (inflation intérieure et fluctuation de la drachme par rapport au franc). Or, nos ressources propres, qui ont permis, du moins en partie, de combler jusqu'à maintenant la différence, sont en baisse (baisse des revenus financiers, et du fonds de roulement, stagnation des autres ressources). Si les contrats de plan ne tiennent pas compte de cette situation particulière, et si nos subventions ne sont pas revalorisées, il faudra diminuer d'autant la part des crédits scientifiques, et réviser fondamentalement les programmes sur lesquels nous nous sommes engagés. Ce serait annuler par là même la notion de contrat, et faire dépendre la politique scientifique des aléas du change et de l'inflation intérieure grecque.

La situation n'est guère meilleure pour les postes. L'administration a comblé chaque année le déficit structurel de la subvention destinée à payer le personnel local ; en même temps, elle nous a demandé de faire des économies en ne pourvoyant pas trois postes libérés par des départs à la retraite. Nous payons donc 36 personnes avec les 39 postes inscrits au budget. Ce n'est pas une situation très saine, et elle bloque en tout cas toute possibilité de développement, car, au même moment, aucun poste métropolitain n'a été créé à l'EFA (à l'exception d'un poste de PAST, destiné à un étranger, et sur lequel nous avons recruté un responsable des études néo-helléniques). Tout notre développement, dont le rapport du CNE se félicite, a été bâti en réaffectant à de nouvelles activités des postes dont nous disposions. Notre marge de manœuvre est maintenant nulle, et tout progrès futur est donc bloqué, alors que des besoins se font sentir du côté notamment du service des publications, et que nous aurions besoin d'un ingénieur topographe capable de gérer tous les documents cartographiques, et de participer aux études régionales qui sont une des directions les plus fécondes de l'archéologie contemporaine.

Je remercie toute l'équipe du CNE, et plus particulièrement son président Monsieur Jean-Louis Aucouturier, et Monsieur. P. Toubert. responsable de l'évaluation de la recherche française en Méditerranée : ils nous ont fait prendre conscience que l'EFA était un laboratoire de recherche assez moderne et productif pour faire bonne figure dans le paysage de la recherche française, et ils nous ont livré un document dont tous ceux qui participent à la gestion de l'École française d'Athènes devraient tirer profit, et dont, pour ma part, je saurai m'inspirer dans le court comme dans le moyen terme.

Roland ÉTIENNE

Publications du Comité national d'évaluation

Evaluations institutionnelles

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986

L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987

L'université d'Angers, 1987

L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988

L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988

L'université de Savoie, 1988

L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988

L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989

L'université Paris Sud - Paris XI, 1989

L'université de La Réunion, 1989

L'université Lumière Lyon II, 1989

L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989

L'université Rennes I, 1989

L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990

L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991

L'université Strasbourg II, 1991

L'université de Nantes, 1991

L'université de Reims, avril 1991

L'université des Antilles et de la Guyane, 1991

L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991

L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991

L'université de Caen - Basse Normandie, 1991

L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991

L'université de Rouen, 1991

L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991

L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992

L'université Montpellier I, 1992

L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992

L'université de Nice, 1992

L'université du Havre, mai 1992

L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992

L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992

L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992

L'université Toulouse - Le Mirail, 1992

L'université Nancy I, 1992

L'université Bordeaux I, 1993

L'université René Descartes - Paris V, 1993

L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993

L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993

L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993

L'université de Metz, 1993

L'université d'Orléans, 1993

L'université de Franche-Comté, 1993

L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993

L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993

L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994

L'université François Rabelais - Tours, 1994

L'université d'Aix-Marseille II, 1994

L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994

L'université Stendhal - Grenoble III, 1994

L'université Bordeaux II, 1994

L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994

L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994

L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994

L'université Nancy II, 1994

L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994

L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995

L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995

L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995

L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

Les universités nouvelles, 1996
L'université d'Artois, 1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines, 1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

Les écoles et autres établissements

L'Ecole française de Rome, 1986

L'Ecole nationale des Ponts et chaussées, 1988

L'Ecole normale supérieure, 1990

L'Ecole supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'Ecole française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'Ecole des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Ecoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994
L'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon, 1995
L'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'Ecole nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'Ecole centrale de Lyon*, 1996

L'Ecole normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte, 1997*
L'université de La Rochelle, 1997*

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995
L'Ecole centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996

L'université Lumière-Lyon II*, 1997

Evaluations disciplinaires

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

* Etablissement ayant donné lieu à un Profil.

Rapports sur les problèmes généraux et la politique de l'Enseignement supérieur

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989),
La Documentation Française, 1989

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, (rapport
annuel), La Documentation Française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport
1989-1993), La Documentation Française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Evolution des universités, dynamique de l'évaluation
(rapport 1985-1995), La Documentation Française,
1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes
et réalités, La Documentation Française, 1997

Rapports thématiques

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-
mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens,
ouvriers et de service dans les établissements
d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon,
1997

Bulletins n° 1 à 23

Profils n° 1 à 11